

union des
fabricants **unifab**

150
ANS
YEARS

**DE LUTTE ANTI-CONTREFAÇON
OF FIGHT AGAINST COUNTERFEITING**

1872 - 2022

Anticipation, flexibilité et efficacité. En tournant notre regard vers le passé de l'Unifab, ce sont les premiers mots qui nous viennent à l'esprit.

En 1872, lorsque l'Union des Fabricants fut créée, ses fondateurs n'imaginaient sans doute pas que leur association s'apprêtait à devenir l'interlocutrice des plus hautes juridictions mondiales pour 150 ans et bien plus encore ... Ainsi, guidée par sa mission d'intérêt général, elle adapte son rôle au fil des ans au monde qui l'entoure, et se métamorphose, à plusieurs reprises, pour toujours mieux répondre aux besoins de la création et de l'innovation.

On découvre, au fil de ces pages, que c'est elle qui est à l'origine des fondements de la propriété intellectuelle, de son internationalisation, et de son développement. Ses premières décennies sont donc celles de la construction et de la codification du droit, puis, au lendemain des guerres, elle se saisit de sa diffusion et de son harmonisation. Enfin, à l'aube de la 4ème révolution industrielle, elle consacre toute son énergie à combattre la contrefaçon et à sensibiliser les citoyens.

En dépit de tous les bouleversements advenus depuis 150 ans, elle a su gagner et regagner, constamment, cette place de trait d'union entre les acteurs publics et les acteurs privés, entre les entreprises et les consommateurs, entre le monde réel et le monde digital, et, peut-être davantage encore, celle d'une véritable agora, où convergent toutes les voix préoccupées par la défense de l'authentique.

Quelle fierté en 2022 de continuer à étendre son champ d'action aux enjeux et contours contemporains de la propriété intellectuelle !

En célébration de son 150e anniversaire, l'Unifab est heureuse de vous offrir cette édition, qui tient autant du livre d'histoire que de l'album de famille. Une plongée sincère dans son identité intime, construite année après année, par des hommes et des femmes investis, qui ont su prendre les bonnes décisions au moment juste, et qui définit fondamentalement l'ADN des valeurs qu'elle porte aujourd'hui et qu'elle soutiendra encore demain.

Christian Peugeot
Président de l'Unifab



Delphine Sarfati-Sobreira
Directrice générale de l'Unifab



1872 - 2022

Anticipation, flexibility and efficiency. When we look back at Unifab's past, these are the first words that come to mind.

In 1872, when the Union des Fabricants was created, its founders could not have imagined that their association was about to become the interlocutor of the world's highest courts for 150 years and more ... Thus, guided by its mission of general interest, it has adapted its role over the years to the world around it, and has metamorphosed on several occasions to better meet the needs of creation and innovation.

As we read these pages, we discover that the Union is the one that laid the foundations of intellectual property, its internationalisation and its development. Its first decades were therefore those of the construction and codification of the law, then, in the aftermath of the wars, it took charge of its dissemination and harmonisation. Finally, at the dawn of the fourth industrial revolution, it devoted all its energy to combating counterfeiting and raising public awareness.

Despite all the upheavals that have occurred over the past 150 years, it has constantly gained and regained its place as a link between public and private players, between businesses and consumers, between the real world and the digital world, and perhaps even more so as a veritable agora where all the voices concerned with defending authenticity converge.

We can all be proud that, now in 2022, the Union continues to extend its scope to the contemporary issues and contours of intellectual property!

In celebration of its 150th anniversary, Unifab is pleased to offer you this edition, which is as much a history book as a family album. It is a sincere look into its intimate identity, built year after year by committed women and men who knew how to take the right decisions at the best time. This dedication fundamentally defines the DNA of the values it bears today and will continue to support in the future.

Christian Peugeot
Chairman of Unifab

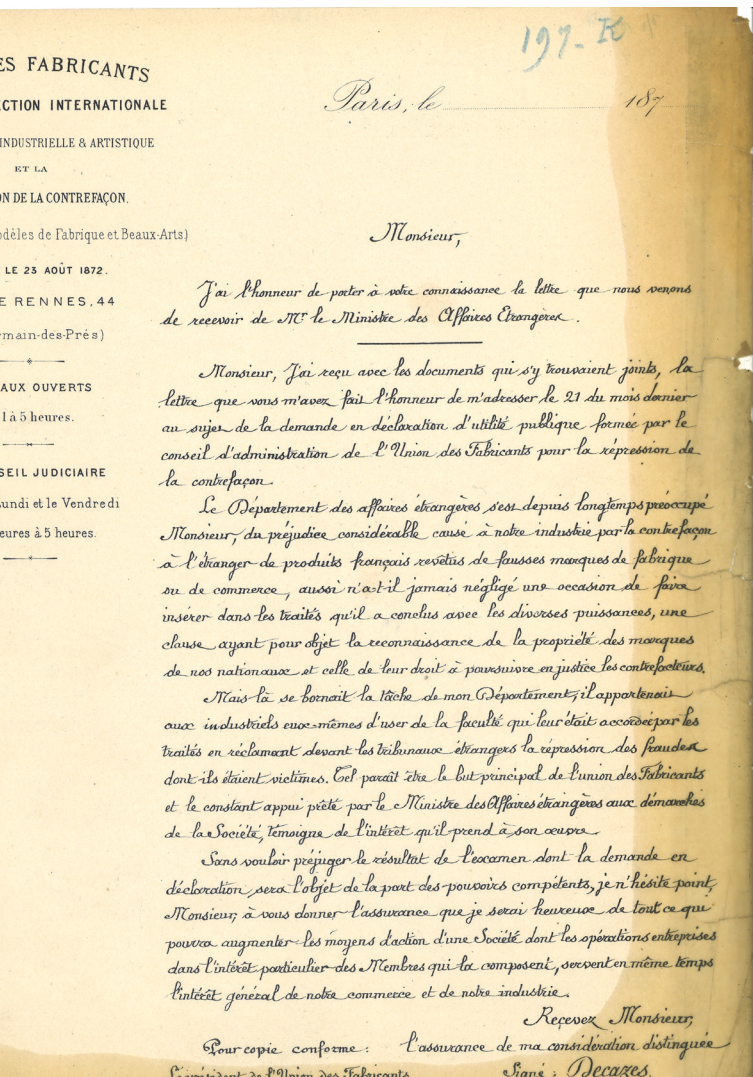


Delphine Sarfati-Sobreira
CEO of Unifab

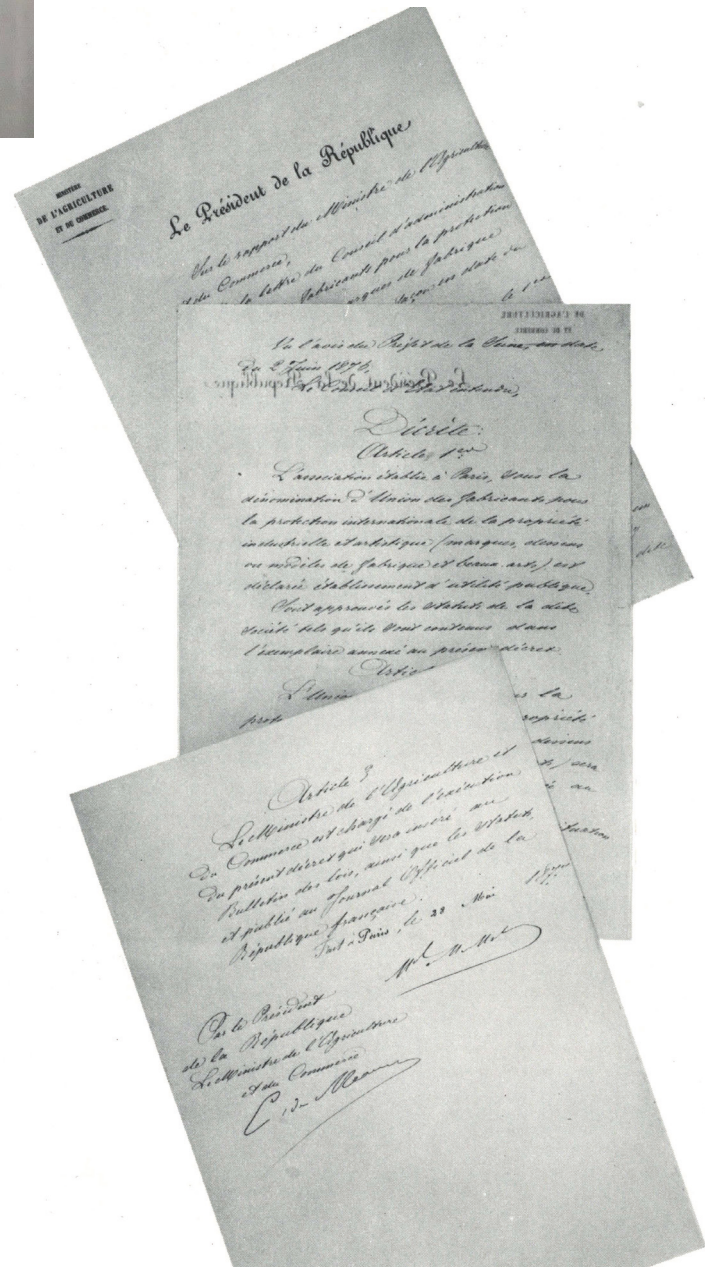




Diplôme de membre pour l'usine Carré
Diploma of membership for the Carré factory



Courrier de recommandation du Ministre
des Affaires Etrangères
Letter of recommendation from the Minister of Foreign
Affairs



Décret présidentiel reconnaissant l'association
d'utilité publique
Presidential decree recognising the association as a
public utility

1870

En 1872, quinze fabricants de médicaments parisiens découvrent que leurs produits font l'objet d'innombrables contrefaçons à Hambourg. Déterminés à défendre leurs noms et leurs droits, ils mènent une action collective qui consiste à faire reconnaître leurs marques de fabrique par les autorités locales. L'opération est un succès : « *en l'espace de trois jours, tous produits frelatés disparaissent en effet de toutes boutiques et magasins* ». Bien conscients qu'aucune institution n'est alors à même de les défendre, ils rédigent une charte et fondent l'Union des Fabricants pour la protection internationale de la propriété industrielle et la répression de la contrefaçon, et placent à sa tête l'éminent juriste le Comte de Maillard de Marafy. Très vite, ils sont rejoints par des industriels de l'alimentaire, de la parfumerie, du textile, de la quincaillerie, et même des grands magasins.

Débute alors un colossal travail d'élaboration d'outils administratifs et documentaires visant à appuyer les décisions juridiques et à faire advenir des lois et des accords avec des pays étrangers.

Cinq années plus tard, ce labeur est récompensé : le Maréchal de Mac-Mahon reconnaît l'établissement d'utilité publique. En effet ainsi que le déclare le Duc Decazes, Ministre des Affaires Etrangères : l'Union des Fabricants « *dont les opérations entreprises dans l'intérêt des membres qui la composent, servent en même temps l'intérêt général de notre commerce et de notre industrie.* »

En 1878 se tient un premier Congrès, dit du Trocadéro, où l'Union des Fabricants s'attache à propager les idées permettant la naissance d'un droit des marques unique à l'échelle internationale.



Comte de Maillard de Marafy
(1829-1904)
Directeur de l'Unifab de 1872 à 1904,
Vice-Président du Conseil Permanent
de la Propriété Industrielle
*Director of Unifab from 1872 to 1904,
Vice-President of the Permanent
Council of Intellectual Property*

1870

In 1872, fifteen Parisian drug manufacturers discover that their products are being counterfeited in Hamburg, Germany. Determined in defending their names and rights, they take collective action to have their trademarks recognised by local authorities. The operation is a real success: *“within three days, all adulterated products are indeed disappearing from all shops”*. Well aware that no institution is able to defend them properly, they draw up a charter and found the Union des Fabricants for the international protection of industrial property and repression of counterfeiting. The eminent jurist – Count de Maillard de Marafy – is being placed at the head of the Union, soon to be joined by manufacturers from the food, perfume, textile, hardware industries, and even large shops.

This is the beginning of a colossal task of developing administrative and documentary tools in order to support legal decisions and bring about laws and agreements with foreign countries.

Five years later, this work is rewarded as the Marshal de Mac-Mahon recognises the Union as being of public utility. Indeed, as the Minister of Foreign Affairs Duke Decazes declares: the Union des Fabricants *“whose operations undertaken in the interest of its composing members, serve at the same time the general interest of our trade and industry”*.

In 1878, a first Congress is held, known as the Trocadero Congress, at which the Union des Fabricants is committed in propagating ideas enabling the creation of a single international trademark law.



Charles Christofle
(1805-1863)

Président de l'Unifab de 1879 à
1881, industriel et fondateur de
l'entreprise Christofle

*Chairman of Unifab from 1879
to 1881, industrial and founder of
Christofle Company*

Union des Fabricants

pour la protection des marques de fabrique

Décret reconnaissant cette Société Etablissement d'utilité publique.

Le Président de la République Française:
Sur le rapport du Ministre de l'Agriculture et du Commerce;
En la séance du Conseil d'Administration de l'Union des Fabricants pour la protection internationale des Marques de Fabrique et la répression de la contrefaçon, en date du 31 décembre 1875;
En la délibération dans laquelle, le 12 Mars 1876, le Conseil d'Administration de l'Union des Fabricants pour la protection internationale des Marques de Fabrique et la répression de la contrefaçon, a décidé que la dénomination de la Société, serait remplacée par celle de :
"Union des Fabricants pour la protection internationale de la Propriété artistique et industrielle,
et la répression de la contrefaçon (Marques, Dessins ou Modèles de Fabrique, et Brevets - Etc.)".
En l'extraît du Procès-Verbal de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 25 décembre 1876, par les Membres de ladite Association;
En l'avis du Préfet de la Seine, en date du 2 Juin 1876;
Le Conseil d'Etat entendu.

Décrète :

Article 1^{er} - L'Association établie à Paris sous la dénomination d'Union des Fabricants pour la protection internationale de la propriété industrielle et artistique (Marques, Dessins ou modèles de Fabrique et Brevets - Arts), est déclarée

Etablissement d'utilité publique.

Sont approuvés les Statuts de ladite Société, tels qu'ils sont contenus dans l'exemplaire annexé au présent décret.

Art. 2. - L'Union des Fabricants pour la protection internationale de la propriété industrielle et artistique (Marques, Dessins ou modèles de Fabrique et Brevets - Arts) devra tenir de transmettre chaque année au Ministre de l'Agriculture et du Commerce, un état présentant sa situation financière au 31 décembre précédent.

Art. 3. - Le Ministre de l'Agriculture et du Commerce est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des Lois, ainsi que les Statuts, et publiés au Journal officiel de la République Française.

Fait à Paris, le 28 mai 1877.

Signé : Maréchal de Mac-Mahon
Duc de Magenta.

Par le Président de la République :
Le Ministre de l'Agriculture et du Commerce,
Signé : C. de Méaux.

Acte de reconnaissance d'utilité publique signé par le Maréchal de Mac-Mahon en 1877
Act of recognition of public utility signed by Marshal of Mac-Mahon in 1877

Union des Fabricants

pour la répression

DE LA CONTREFAÇON EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

La Société se compose de Membres Titulaires et de Membres Fondateurs. Chaque Membre Titulaire souscrit pour une contribution annuelle de 200 fr.

Le titre de Membre Fondateur s'acquiert par le versement en dehors des cotisations annuelles d'une somme de 300 fr. une fois payés.

Paris, le 18

Bulletin de Souscription

Noms, prénoms qualités ⁽¹⁾	Je, soussigné, ⁽¹⁾
Adresse ⁽²⁾	demeurant à ⁽²⁾
Titulaire ou fondateur ⁽³⁾	désire être admis comme membre ⁽³⁾ de l'Union des Fabricants pour la répression de la contrefaçon en France et à l'Étranger, et m'engage à verser la cotisation annuelle de ⁽⁴⁾ pendant trois ans ⁽⁵⁾
Deux cents francs ⁽⁴⁾	
Et ainsi que la somme de trois cents francs une fois payés ⁽⁵⁾	
Signature ⁽⁶⁾	A le 1877

Prière d'écrire très lisiblement.

Chaque Souscripteur est invité à renvoyer le présent Bulletin à l'adresse imprimée au dos.

La souscription peut être acquittée en province, par un mandat sur la poste, au nom de M^r le Docteur Giraudeau; à Paris, on verse les cotisations entre les mains de M^r Giraudeau.

Premier bulletin de souscription à l'Unifab
First Unifab subscription form



Extrait d'un registre de l'Unifab recensant les contrefaçons, 1887
 Extract from a Unifab register of counterfeits, 1887



Timbre de garantie de l'Unifab
 Unifab guarantee stamp

1880

La révolution industrielle est à son apogée, comme en atteste le succès des expositions universelles. Dans chaque établissement industriel, le capital investi dans l'achat de machines augmente en moyenne de 200 %. Armand Peugeot lance la fabrication de vélocipèdes, tandis que Jeanne Lanvin, jeune modiste âgée de dix-huit ans, crée sa maison de couture. La marque Louis Vuitton est quant à elle déposée le 16 mars 1885.

Portée par ses nombreux sociétaires, l'Union des Fabricants investit dans de vrais bureaux, installés à Paris successivement au 11 rue de Rennes, au 20 avenue de l'Opéra, puis au 11 place de la Madeleine.

Partout, l'association a des correspondants et chaque fois que l'intérêt général l'exige, elle envoie des missions : en Amérique du Sud et en Russie surtout, mais aussi au Mexique, en Grèce, en Turquie, à Cuba ou en Autriche. Désormais, les principes pour lesquels l'Union des Fabricants était au départ presque seule à combattre ont gagné du terrain. On la retrouve dans tous les congrès internationaux émanant de l'initiative privée, comme dans la préparation des grandes conférences internationales où les gouvernements cherchent peu à peu à définir d'un commun accord un statut universel de la marque. Elle prend ainsi la parole à la Convention de Paris (1880), ratifiée le 20 mars 1883 par onze pays, qui institue la protection internationale des brevets, marques et modèles, et à la Convention de Berne de 1886 concernant la protection des œuvres littéraires et artistiques. Elle participe également à la fondation des Bureaux internationaux réunis pour la protection de la propriété intellectuelle (BIRPI), ancêtres de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

Suppléant au défaut de mesures publiques, le timbre de garantie de l'Union des Fabricants créé en 1884, s'impose rapidement comme une solution efficace en matière de répression de la contrefaçon. Apposé à la fin de la décennie sur plus de 60 millions de produits français qui circulent dans le monde entier, il offre une garantie d'authenticité et écarte la menace de copies : deux affaires à la Havane et à Hambourg se soldent par la destruction des marchandises frauduleuses et une amende de 10 000 francs.



Jean-Edmond Laroche-Joubert

(1879-1958)

Président de l'Unifab de 1883 à 1884,

Député, Président du Syndicat
des Papetiers

Chairman of Unifab from 1883 to

*1884, Member of Parliament, Chairman
of the Papermakers Union*

1880

The industrial revolution is at its peak, as evidenced by the success of the World Fairs. In each industrial establishment, the capital invested in the purchase of machines increases by an average of 200%. Armand Peugeot starts manufacturing velocipedes, while Jeanne Lanvin – a young milliner aged eighteen – creates her fashion House. The Louis Vuitton brand is for its part registered on March 16, 1885.

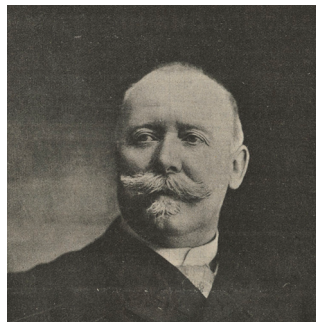
Supported by its many members, the Union des Fabricants invests in real offices, which are set up in Paris, successively at 11 rue de Rennes, 20 avenue de l'Opéra, and 11 place de la Madeleine.

Everywhere, the association has correspondents and whenever the general interest requires it, it sends missions: to South America and Russia in particular, but also to Mexico, Greece, Turkey, Cuba or Austria. From then on, the principles for which the Union des Fabricants was at first alone fighting against, gains ground. It is therefore present in all international congresses organised by private initiative, as well as in major global conferences where governments are commonly seeking to define a universal status for trademarks. The Union thus takes part in the Paris Convention (1880), ratified on 20 March 1883 by eleven countries, which institutes the international protection of patents, trademarks and designs; and in the Berne Convention of 1886 on the protection of literary and artistic works. It also participates in the foundation of the United International Bureaux for the protection of Intellectual Property (BIRPI) – the ancestors of the World Intellectual Property Organisation (WIPO).

The guarantee stamp of the Union des Fabricants, created in 1884, is quickly considered as an effective solution for the repression of counterfeiting, replacing the lack of public measures by then. It is affixed to more than 60 million French products circulating throughout the world by the end of the decade, offering a guarantee of authenticity and eliminating the threat of copies: two cases in la Havana and Hamburg resulted in the destruction of fraudulent goods and a fine of 10.000 French francs.



Charles Dietz-Monnin
(1826-1896)
Président
de l'Unifab de 1884 à 1888,
Sénateur, Président
du Tribunal de la Seine
*Chairman of Unifab from
1884 to 1888,
Senator, President
of the Tribunal de la Seine*



Emile Dupont
(1848-1922)
Président de l'Unifab de
1888 à 1897, Président
des Jurys aux Expositions
Universelles 1899 et 1900
*Chairman of Unifab from
1888 to 1897, President
of the Juries of the World
Fairs 1899 and 1900*



Siège de l'Unifab, au 11 place de la Madeleine, Paris, vers 1884
 Unifab headquarters, 11 place de la Madeleine, Paris, around 1884

GRAND DICTIONNAIRE
INTERNATIONAL
DE LA
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

AU POINT DE VUE

DU NOM COMMERCIAL,
DES MARQUES DE FABRIQUE ET DE COMMERCE
ET DE LA CONCURRENCE DÉLOYALE

CONTENANT :

LES LOIS, LA JURISPRUDENCE ET LES CONVENTIONS DE RÉCIPROCITÉ DE TOUTS LES PAYS,
COMMENTÉES ET COMPARÉES,
À L'USAGE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, DES JURISCONSULTES
ET DU COMMERCE

PAR

LE C^{te} DE MAILLARD DE MARAFY

EXERCÉ EN DROIT

CONSEIL HONORAIRE DE L'UNION DES FABRICANTS POUR LA PROTECTION INTERNATIONALE
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET ARTISTIQUE,
VICE-PRÉSIDENT ET RAPporteur DE LA SECTION DES MARQUES DE FABRIQUE ET DE COMMERCE
AU CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE DE 1875,
MEMBRE DE LA COMMISSION PERMANENTE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

TOME PREMIER

PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

L'UNION DES FABRICANTS

POUR LA PROTECTION INTERNATIONALE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET ARTISTIQUE
Fondée en 1872 et reconnue d'utilité publique par décret du 25 mai 1877

20, Avenue de l'Opéra, 20

1882

Tous droits de reproduction et de traduction réservés



Jeton de présence de l'Unifab, créé en 1894
Unifab attendance token, created in 1894

1890

Dotée de moyens de plus en plus importants, l'association double à deux reprises le budget dédié à la recherche de la contrefaçon et mène de nombreuses campagnes en France et à l'étranger qui aboutissent à de considérables saisies et destructions d'étiquettes. Dans le même temps, elle poursuit le dépôt de marques pour ses sociétaires dont le nombre ne cesse d'augmenter. Pour faire face à ce surcroît de travail, elle se modernise en s'installant dans un hôtel particulier avec éclairage électrique et téléphone intérieur, au 4 avenue du Coq, et se dote de machines à écrire modernes capables d'éditer quatre copies à la fois. Elle est alors tellement sollicitée qu'elle doit limiter les horaires d'ouvertures afin de libérer les matinées pour le traitement des dossiers.

L'Union des Fabricants confirme son autorité en la personne de son directeur le Comte de Maillard de Marafy qui publie en 1892 son *grand dictionnaire de la propriété industrielle*, ouvrage de référence en une trentaine de volumes qui compile l'ensemble de la législation française et mondiale sur le sujet. Sous son impulsion et celle de l'avocat de l'association, est créée en 1890 la *Revue Internationale de la Propriété Intellectuelle* (dont la publication est poursuivie jusqu'en 2015) qui présente l'état de la jurisprudence au fur et à mesure de sa formation. Editée à mille exemplaires chaque mois, elle est diffusée gratuitement et envoyée à toutes les chambres de commerce et toutes les chambres syndicales françaises.

Dès 1894, il y est fait état des demandes répétées de l'association auprès du ministre pour la création d'un répertoire centralisé des marques de fabriques et d'un Conseil Supérieur de la Propriété Industrielle. Ce vœu est exaucé l'année suivante et le directeur de l'Union en assure la vice-présidence. Autre preuve de son autorité, elle est consultée par le gouvernement américain en 1890 puis par l'Espagne en 1892 sur des projets de loi relatifs aux marques. Au niveau international, l'Arrangement de Madrid (1891) valide enfin la création d'un dépôt unique de marques pour un ensemble de pays concordataires, réclamé depuis longtemps par l'Union. Véritable fer de lance du droit de la propriété industrielle, l'Union des Fabricants peut « *sans crainte d'être démentis par personne, s'enorgueillir d'avoir participé à fonder la jurisprudence dans presque tous les pays* », ainsi que l'affirme son directeur en 1895.



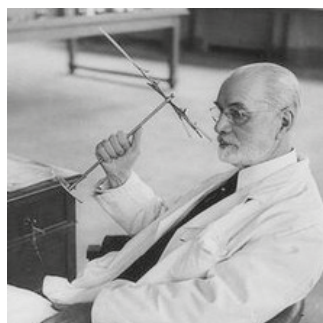
Auguste Lumière
(1862-1954)
Administrateur de l'Unifab,
Co-fondateur du cinéma
*Administrator of Unifab,
Co-founder of the cinema*

1890

With increasingly important resources, the association twice doubles its budget allocated to the search for counterfeit products and conducts numerous campaigns in France and abroad, which result in considerable seizures and destruction of labels. At the same time, it continues to register trademarks for its members, whose number is constantly increasing. In order to cope with this increased workload, it modernises itself by moving into a private mansion at 4 avenue du Coq, equipped with electric lighting and an internal telephone, and acquires modern typewriters capable of producing four copies at a time. The Union is so busy that it has to limit its opening hours in order to free up mornings for processing files.

The Union des Fabricants confirms its authority in the person of its director, Count de Maillard de Marafy, who in 1882 published his *great dictionary of industrial property*, a reference work in some thirty volumes compiling all French and world legislations on the topic. Under his impetus and that of the association's lawyer, the *International Review of Intellectual Property* – which presents the state of jurisprudence as it develops – is created in 1890 (its publication will continue until 2015). Published in a thousand copies each month, it is distributed free of charge and sent to all French Chambers of Commerce and Trade Unions.

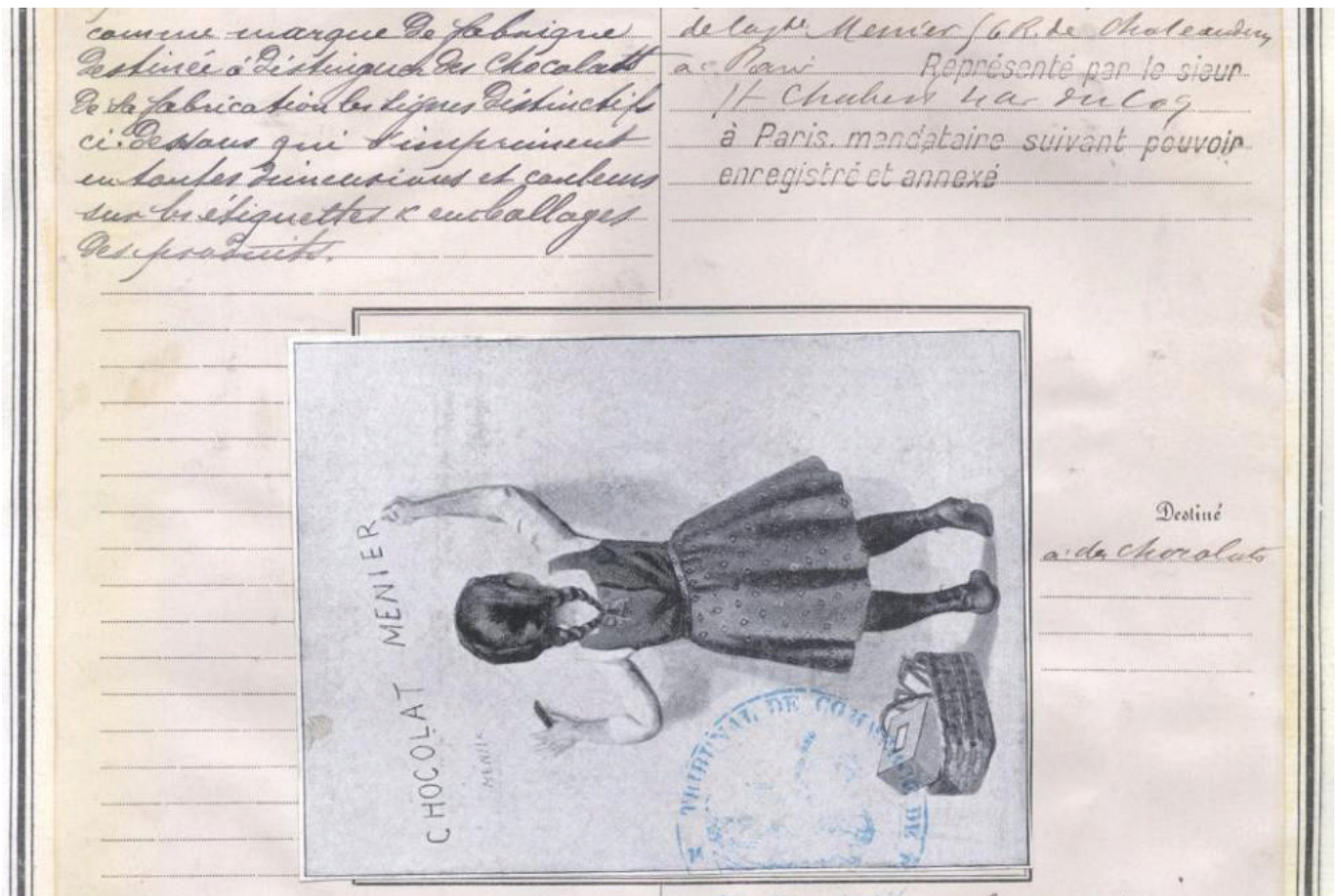
Since 1894, the association repeatedly requests to the Minister for the creation of a centralised register of trademarks, as well as a Higher Council of Industrial Property. This request is granted the following year and the Director of the Union becomes the Vice-President of this Higher Council. As further proof of its authority, the Union is consulted by the American government in 1890 and then by Spain in 1892 on draft laws relating to trademarks. On an international scale, the Madrid Agreement (1891) finally validates the creation of a single trademark registration for a group of concordant countries, which the Union had long been calling for. As a true spearhead of industrial property law, the Union des Fabricants could «*without fear of being contradicted by anyone, be proud of having participated in founding the jurisprudence in almost all countries*», as its Director states in 1895.



Jacques Guerlain
(1874-1963)
Administrateur de l'Unifab,
Chef-Parfumeur de la Maison
Guerlain (crée le Shalimar en 1925)
*Administrator of of Unifab, Chief
Perfumer of the House of Guerlain
(created Shalimar in 1925)*



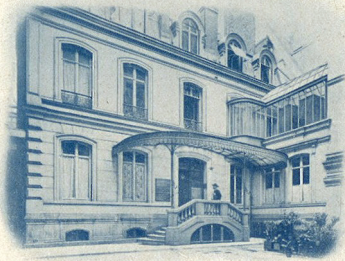
Etiquette du pharmacien Fayard mentionnant le timbre de garantie
Label of the pharmacist Fayard mentioning the guarantee stamp



Dépôt de la marque Menier par l'Unifab
Registration of the Menier trademark by Unifab

HISTORIQUE

L'Union des Fabricants a été fondée en 1872 dans le but de lutter contre l'envahissement de la contrefaçon et de nouer des rapports entre la France et les principaux États étrangers pour la Protection de la Propriété industrielle et artistique. Cette Société a été reconnue Etablissement d'utilité publique par décret du 28 mai 1877, à la suite de signalés services rendus au commerce honnête de toutes les nations.



4, Avenue du Coq (Rue St-Lazare), PARIS

Services Généraux

rendus par l'Union des Fabricants

Renseignements gratuits au public. — Les bureaux de l'Union sont accessibles à tout fabricant ou négociant désireux d'obtenir un conseil ou un renseignement en matière de Propriété industrielle et artistique. Il est répondu aussi à toute question posée par lettre.

“Revue internationale de la Propriété industrielle et artistique”. — Cette Revue, organe de l'Union, fait connaître aux Sociétaires les

rents, en temps utile, d'avoir à remplir ces formalités. Elle leur signale les marques dont l'enregistrement est susceptible de leur faire grief; d'accord avec eux, elle fait opposition à cet enregistrement ou en demande la radiation.

Recherche de la Contrefaçon. — Des inspecteurs sont chargés de rechercher la contrefaçon des marques tant en France qu'à l'étranger et de relever tout acte de nature à causer un dommage aux Membres de l'Union en matière de Propriété industrielle et artistique. Ils constatent légalement, dans la mesure du possible, le résultat de leurs recherches, laissant aux intéressés la liberté de poursuivre la répression des fraudes signalées.



Vue de la Salle des Archives

Répression de la Contrefaçon. — Archives de l'Union des Fabricants. — Le sociétaire qui estime avoir à se plaindre d'un fait illicite en matière de Propriété industrielle et artistique, est éclairé sur l'étendue de ses droits. On met sous ses yeux des décisions rendues dans des espèces analogues à celles qui l'intéressent, ainsi que les pièces à conviction sur lesquelles ces décisions ont été rendues et qui sont conservées et cataloguées dans un local spécial, les Archives de l'Union des Fabricants, ouvert chaque jour aux membres de l'Union, et le sociétaire se décide ensuite en connaissance de cause.

— 5 —

sert à garantir au consommateur l'origine française du produit sur lequel il est apposé; il atteste également que la marque qui en est revêtue appartient, en droit et en équité, à son titulaire.

L'autorisation de faire usage de ce Timbre de garantie est accordée dans des conditions déterminées, suivant avis favorable du Comité consultatif du Timbre.

Comités consultatifs de Législation et du Timbre. — Toute question de droit français ou de droit international, intéressant la collectivité des

membres de l'Union, qui serait sujette à discussion, est soumise aux Comités consultatifs de la Société, composés de jurisconsultes éminents et des plus autorisés en la matière.

Tout cas qui intéresserait particulièrement un sociétaire peut être aussi l'objet d'une délibération de la part des Comités.

Enfin, le Comité de législation joue le rôle de tribunal arbitral entre les sociétaires, toutes les fois que ceux-ci sont d'accord pour lui confier le soin de trancher les différends qui peuvent les diviser.

— 7 —



Salle du Conseil d'Administration.



Timbre de garantie de l'Union des Fabricants

1900

L'emploi de plus en plus répandu des marques en ce début de siècle, ainsi que la féroce concurrence déloyale dont elles font l'objet, amène de nouveaux fabricants à l'association qui compte désormais près de 500 membres. L'urgence est alors à la création d'un service de recherche d'antériorité. En effet, une marque ne peut être déposée que si elle est originale et présente un caractère distinctif. Or, cet impératif est rendu pratiquement impossible par l'encombrement des registres du Ministère du Commerce où les 200 000 marques existantes sont entassées sans méthode.

Sur une demande de l'Union des Fabricants, l'Office National de la Propriété Intellectuelle (ONPI) tout juste créé, amorce en 1902 la création d'un répertoire national des marques, dont la conception est pilotée par un Comité Technique où siègent le directeur et l'avocat de l'Union, et dont la réalisation pratique est financée par des souscriptions de ses adhérents à hauteur de 17 000 francs. La proposition de l'Union des Fabricants est également exaucée de remettre aux déposants un fac-similé en couleur de la marque déposée, afin de remplacer le ticket de reçu qui ne comportait que la date et le numéro de dépôt, et n'était pas reconnu par les juges comme preuve suffisante. Dès lors, les industriels sont en mesure de produire leurs titres de propriété industrielle, pièces indispensables pour faire valoir leurs droits face aux imitateurs.

Suite au décès du Comte de Maillard de Marafy en 1904, l'organisation du travail est repensée : en plus de ses actions en surveillance et en recherche de contrefaçon, l'Union continue d'envoyer des délégués à l'étranger afin de favoriser la jurisprudence et la rédaction des lois. Pour protéger le secret de ces missions, un registre confidentiel est constitué, alimenté par les sociétaires. Au siège, le Président Maurice Frings entreprend des travaux pour réaménager les locaux : la verrière abrite désormais un espace de consultation pour les dépôts et un premier Musée de la Contrefaçon où sont visibles toutes les imitations condamnées par l'effort de l'Union des Fabricants.



Charles Féré

(1852-1907)

Président de l'Unifab de 1897 à 1903,
secrétaire particulier du neurologue
J.M. Charcot et médecin en chef du
laboratoire de Bicêtre

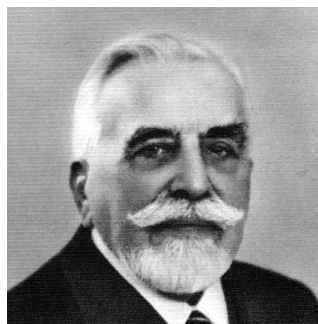
*Chairman of Unifab from 1897 to
1903, private secretary to the
neurologist J.M. Charcot and chief
physician of the laboratory of Bicêtre*

1900

The increasingly widespread use of trademarks at the beginning of this century, as well as the fierce unfair competition to which they are subject, brings new manufacturers to the association, which now has almost 500 members. It thus becomes urgent to create a prior art search service: indeed, a trademark can only be registered if it is original and distinctive. However, this requirement is made practically impossible by the clutter in the registers of the Ministry of Trade, where the 200,000 existing trademarks are piled up without any method.

At the request of the Union des Fabricants, the newly created National Office for Intellectual Property (ONPI) begins the creation of a national register of trademarks in 1902. A Technical Committee on which the Union's Director and the lawyer sit oversees the design of the ONPI. This body is also financed by subscriptions of 17,000 French francs from the Union members. The proposal of the Union des Fabricants to provide applicants with a colour facsimile of the registered trademark is accepted, and thus replaces the original receipt which only contained the date and number of the application, this latter not being recognised by the judges as sufficient proof. From then on, manufacturers are able to produce their industrial property titles, which are essential to assert their rights against imitators.

Following the death of Count de Maillard de Marafy in 1904, the organisation's work is rethought: in addition to its surveillance and infringement search activities, the Union continues to send delegates abroad to promote jurisprudence and the drafting of laws. To protect the secrecy of these missions, a confidential register is set up, supplied by the members. At the headquarters, President Maurice Frings undertakes work to refurbish the offices: the glass roof now hosts a consultation area for deposits as well as a first Counterfeit Museum where all the imitations condemned by the Union des Fabricants can be seen.



Maurice Frings
(1849-1948)

Président de l'Unifab de 1903 à 1907 et
industriel dans la mercerie

*Chairman of Unifab from 1903 to 1907
and haberdashery industrialist*



Bureaux de l'Unifab au 4, rue du Coq, Paris
 Unifab offices at 4, rue du Coq, Paris

Union des Fabricants

Pour la Protection Internationale de la Propriété Industrielle & Artistique

MARQUES DE FABRIQUE

Dessins ou Modèles Industriels et Beaux-Arts

Fondée le 23 Août 1872, et déclarée le 28 Mai 1877

ETABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Siège Social Hôtel de l'Union des Fabricants 89, RUE St LAZARE (4 Avenue du Coq)

PARIS le 9 mars 1911

Adresse Télégraphique:
UNIFAB

TÉLÉPHONE
142-94

Monsieur le Directeur de l'Imprimerie
nationale
87 Rue Vieille du Temple, PARIS

Monsieur le Directeur.

Etant sur le point de manquer de rouleaux et de paquets de notre Timbre de garantie GRAND MODULE, j'ai l'honneur de vous prier de nous en faire livrer le plus tôt possible.

Je confirme ma lettre du 13 février dernier vous demandant les instructions nécessaires pour hâter le plus possible la vérification des timbres défectueux afin que nous puissions liquider cette situation avant d'utiliser le papier que votre Administration a reçu de la maison Blanchet Freres et Kleber, de Rives, pour le compte de l'Union des Fabricants.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

LE DIRECTEUR DE L'UNION DES FABRICANTS

De Maillan Lapeyre

Le mandat de cette vérification a été porté à la Commission de l'Union le 20 mars courant.

*Expédition (Copie)
Expédition (2)
H. Davel*

Courrier à l'imprimeur pour une commande de timbres de garantie
Letter to the printer for an order of guarantee stamps

1910

Mandataire de ses sociétaires pour le dépôt des marques, brevets et modèles, l'Union des Fabricants se voit contrainte de déployer des outils administratifs en adéquation avec cette mission : en moyenne, c'est près de la moitié des dépôts qui sont enregistrés par ses soins à l'ONPI ! Au terme de dix ans de travail, elle finalise dans ce but son propre répertoire des marques. Celui-ci consiste à relever sur des fiches l'ensemble des marques déposées, en puisant les renseignements fournis par le dépouillement du Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle (BOPI) et du Bulletin International de la Propriété Industrielle : les 800 000 fiches obtenues sont répertoriées dans des meubles de consultation spécialement pensés pour accélérer les recherches.

Lorsque la Première Guerre Mondiale éclate, l'Union des Fabricants perd une partie de son personnel. Son responsable juridique est tué au front dès 1914. En tant que groupement des plus grandes industries, elle participe aux souscriptions nationales en mettant à disposition de l'Emprunt National l'essentiel de sa trésorerie, à hauteur de 3 millions de francs, et bien que l'activité soit restreinte, elle maintient sa mission d'intérêt public en enrichissant sa documentation, accessible à tous, et en œuvrant toujours pour obtenir de nombreux règlements amiables à l'étranger. Au cours des années les plus sombres, les conseils d'administration se déroulent dans des bureaux provisoires aménagés en Dordogne au domicile du nouveau directeur de l'association.

Dans cette période troublée, l'association accompagne également ses membres pour les démarches administratives : la loi du 30 mars 1916 sur la création du Registre de Commerce transforme en effet les devoirs et l'imposition des entreprises privées, qui sont notamment tenues d'y inscrire l'ensemble de leurs marques de fabrique et de commerce.



Georges Maillard
(1861-1942)

Conseiller juridique de l'Unifab à partir de 1914, Président de l'Association Littéraire et Artistique Internationale (devenue AIPPI)

Legal adviser to Unifab from 1914, Chairman of the of the International Literary and Artistic Association (which became AIPPI)

1910

As the agent of its members for the filing of trademarks, patents and models, the Union des Fabricants is obliged to deploy administrative tools in line with this mission. On average, nearly half of the filings are registered by it at the ONPI. After ten years of work, it is finalising its own trademark directory for this purpose. This latter consists of recording all registered trademarks on cards, using the information provided by the Official Industrial Property Bulletin (BOPI) and the International Industrial Property Bulletin: the 800,000 cards obtained are listed in consultation furniture specially designed to speed up searches.

When the First World War breaks out, the Union des Fabricants loses some of its staff. Its legal manager is killed at the front in 1914. As a grouping of the largest industries, the Union participates in national subscriptions by making most of its cash available for the National Loan, to the tune of 3 million French francs. Although activity is restricted, it maintains its mission of public interest by enriching its documentation, accessible to all, and by continuing to work to obtain numerous amicable settlements abroad. During the darkest years of the war, the board of directors meets in temporary offices set up in the Dordogne region at the home of the new Director of the association.

During this troubled period, the association also assists its members with administrative procedures: the law of 30 March 1916 on the creation of the Trade Register transforms the duties and taxation of private companies, now required to register all their trademarks and brands.



Louis Renault
(1877-1944)
Président du Comité Consultatif de l'Unifab,
Président de l'Institut de Droit International
et Prix Nobel de la Paix en 1907
*Chairman of the Consultative Committee
of Unifab, Chairman of the Institute of
International Law and Nobel Peace Prize
in 1907*

Or, attendu que la comparaison des étiquettes mises sur les bouteilles contenant du Banyuls-Trilles et du Banyuls-Taillan font apparaître une ressemblance générale résultant de la forme rectangulaire et de la dimension identique des caractères, et de la disposition des

MARQUE AUTHENTIQUE



lettres indiquant la dénomination du produit, de la place occupée à droite, sur l'une et l'autre étiquettes, par une vignette figurant une vaste usine, et, à gauche, par un assemblage de médailles ;

Attendu que la dénomination des deux produits est formée de deux mots « Banyuls-Trilles » et « Banyuls-Taillan », et que la confusion est facilitée par l'identité de ces mots « Banyuls », et l'analogie du deuxième, « Trilles », « Taillan », composé du même nombre de lettres, dont plus de la moitié est la même, mots non seulement figurés par les mêmes caractères, mais encore disposés d'une façon particulière et identique, en diagonale, de bas en haut ;

Attendu que l'emploi et la disposition de bandes apposées autour du goulot des bouteilles, au bas de la capsule placée sur les bouchons, aussi bien sur le produit Taillan que sur le produit Trilles, tend encore à rapprocher les marques par un nouveau trait de ressemblance, alors surtout qu'elles sont apposées sur des bouteilles qu'il est facile de choisir de forme identique, et qui renferment un produit de même nuance ;

Attendu que le caractère d'imitation de la marque de Trilles res-

IMITATION CONDAMNÉE



sort des ressemblances de détail et de la similitude d'aspect général, qui est presque parfaite, lorsque, mettant à côté l'une de l'autre la reproduction par la photographie des deux marques, on les considère d'une certaine distance, sans pouvoir ainsi se rendre compte de leur coloration réelle ;

Attendu, il est vrai, que cette coloration est différente sur les deux marques ; que la bande autour du col des bouteilles, comme

Imitation de la marque Banyuls-Trilles, extrait de la RIPIA de 1910

Copy of the Banyuls-Trilles trademark, extract from the RIPIA of 1910



Menu du cinquantenaire de L'Unifab en 1922

Menu for the fiftieth anniversary of Unifab in 1922

1920

Au cinquantième de sa fondation, l'Union des Fabricants peut se targuer d'avoir conservé sa place de premier plan parmi toutes les instances apparues depuis. A la faveur de la croissance industrielle au lendemain de la guerre, les institutions internationales prennent de l'ampleur et de plus en plus de pays adoptent une législation sur les marques et brevets, et se dotent d'administrations dédiées.

La Chambre de Commerce Internationale (CCI) est créée en 1920 ; la loi française du 26 juin 1920 s'accorde sur le modèle international pour modifier la classification des industries – réparties en 80 classes au lieu de 74 initialement ; l'Arrangement de la Haye institue un enregistrement international des modèles et une révision de la loi sur les marques. A chacune de ces évolutions historiques, l'Union des Fabricants participe activement aux discussions, car plusieurs de ses représentants siègent au sein des différents organismes apparus depuis la fin du siècle, notamment l'Association Internationale pour la Propriété Intellectuelle (AIPPI). A titre d'exemple, André Bertaut, Président de l'Union de 1921 à 1935, préside également l'Association Française de la Propriété Intellectuelle (AFPI) tout en étant secrétaire de la Chambre de Commerce de Paris, et membre du Comité Technique de la Propriété Industrielle au Ministère du Commerce, et de la Commission Propriété Intellectuelle à la Chambre de Commerce Internationale (CCI).

Le prestige de l'association est alors dû autant à ses succès juridiques – l'avocat de l'Union parvient à faire reconnaître l'appellation Roquefort, qui devient la première appellation géographique protégée, qu'au prestige des membres qui composent son Conseil d'Administration où siègent les plus grands noms de l'industrie.

L'activité de l'association est d'ailleurs rendue possible malgré la grande crise économique grâce à l'aide de plusieurs de ses adhérents qui lui versent un supplément bénévole en complément de la cotisation régulière. Pour la première fois, cette dernière est d'ailleurs augmentée, passant de 200 à 400 francs.



André Bertaut
(1877-1939)

Président de l'Unifab de 1921 à 1935, fils
du co-fondateur de l'Unifab Léon Bertaut
*Chairman of Unifab from 1921 to 1935,
son of the Unifab's co-founder Leon
Bertaut*

1920

On the fiftieth anniversary of its foundation, the Union des Fabricants can claim to have retained its leading position among all the bodies that have emerged through the years. As a result of the post-war industrial growth, international institutions are growing in size and more and more countries adopt trademark and patent legislations, as well as setting up dedicated administrations.

The International Chamber of Commerce (ICC) is created in 1920; the French law of 26 June 1920 follows the international model to modify the classification of industries – divided into 80 classes instead of 74 initially; the Hague Agreement institutes an international registration of designs and a revision of the law on trademarks. The Union takes an active part in each of these historic developments, as several of its representatives sit on the various bodies that had emerged since the end of the century, notably the International Association for Intellectual Property (AIPPI). By way of example, André Bertaut, President of the Union from 1921 to 1935, is also President of the French Association for Intellectual Property (AFPI) while being Secretary of the Paris Chamber of Commerce, member of the Ministry of Commerce's technical committee of industrial property, as well as member of the International Chamber of Commerce's (ICC) intellectual property Commission.

The prestige of the association is due to its legal successes – the Union's lawyer succeeds in having the Roquefort appellation recognised, thus becoming the first protected geographical appellation – as much as to the prestige of the members who constitute its Board of Directors, including some of the greatest names in the industry.

The activity of the association is maintained despite the great economic crisis thanks to the help of several of its members who pay a voluntary supplement to the regular membership fee. For the first time, the latter is increasing from 200 to 400 French francs.



Emilien Rocca
(1862-1938)
Administrateur de
l'Unifab, Président
du Syndicat des Fabricants
d'huile de Marseille
*Administrator of Unifab,
Chairman of the Syndicat
of Marseille Oil
manufacturers*



Pierre Laguionie
(1884- 1978)
Administrateur de l'Unifab,
gérant des Grands Magasins
« Au Printemps » et Pré-
sident des magasins Prisunic
*Administrator of Unifab,
Manager of the department
stores «Au Printemps» and
President of Prisunic stores*



Vue de la salle de consultation au 4 rue du Coq, Paris
View of the consultation room at the 4 rue du Coq, Paris



Vue de la salle des Archives et du musée de l'Unifab
View of Unifab's archives room and Museum



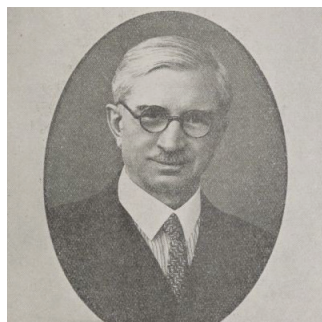
Les salariés de l'Unifab au siège de la rue Ampère, Paris
Unifab employees at the headquarters in rue Ampère, Paris

1930

Les années 1930 sont marquées par l'émergence d'une culture populaire tournée vers les loisirs (cinéma, radio, premières bandes dessinées...). Les progrès techniques et l'essor de la publicité entraînent une hausse de la consommation, portée également par les nouveaux acquis sociaux - congés payés et journée de 8 heures. La propriété industrielle, que l'Union des Fabricants s'est attachée dès son origine à promouvoir et à codifier, est définitivement entrée dans les logiques administratives et commerciales et le Bureau de Berne enregistre la 100 000ème marque au registre international : celle du chocolatier Suchard, adhérent de l'Union.

La diversification des produits de consommation et le succès des marques amènent une augmentation significative du nombre d'adhérents à l'Union des Fabricants. C'est ainsi qu'elle déménage dans de plus vastes locaux, situés au 48 rue Ampère et inaugurés en 1935 par le Ministre du Commerce.

Comme les années précédentes, l'Union peut faire état d'un certain nombre de décisions judiciaires constituant une heureuse contribution au développement d'une jurisprudence protectrice des marques, grâce en particulier aux plaidoiries de son éminent avocat Me Georges Maillard. La figure de son directeur Jules Ruffier-Lanche, dont la conception du droit est inspirée par l'intérêt général, aboutit également à ce que l'Union des Fabricants devienne un guide suivi par les juges. Celui-ci siège par ailleurs au Comité Exécutif de l'AIPPI.



Jules Ruffier-Lanche
(1878-1939)

Directeur de l'Unifab à partir de 1927,
membre du Conseil Supérieur de la
Propriété Industrielle
*Chairman of Unifab from
1927, member of the High Council for
Industrial Property*

1930

The 1930s are marked by the emergence of a popular culture focused on leisure activities (cinema, radio, the first comic strips, etc.). Technical progress and the rise of advertising lead to an increase in consumption, which is also driven by new social achievements such as paid holidays and the 8-hour working day. Industrial property, which the Union des Fabricants had worked to promote and codify from the outset, is finally incorporated into administrative and commercial logic. Additionally, the Berne Bureau registers the 100,000th trademark in the international register: that of the chocolate maker Suchard, a member of the Union.

The diversification of consumer products and the success of the brands lead to a significant increase in the number of members of the Union des Fabricants. Consequently, the Union moves to larger premises at 48 rue Ampère, which are inaugurated in 1935 by the Minister of Trade.

As in previous years, the Union can report on a number of court decisions that are making valuable contributions to the development of trademark protection jurisprudence, thanks in particular to the pleadings of its eminent lawyer, Georges Maillard. The figure of its Director Jules Ruffier-Lanche, whose conception of the law is inspired by the general interest, also enables the Union des Fabricants to become a guide followed by judges. This latter also sits on the Executive Committee of AIPPI.



Comte de Mun (1870-1963)
Administrateur de l'Unifab, créateur et secrétaire général de la commission d'exportation des vins de France (actuelle FEVS) et Président du comité international des vins et spiritueux
Administrator of Unifab, creator and secretary general of the commission for the export of French wines (now FEVS) and Chairman of the International committee for wines and spirits



Charles Lyon-Caen (1843-1935)
Conseiller juridique de l'Unifab, Doyen de la faculté de droit de Paris, Président de l'Institut de Droit International, et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques
Legal advisor of Unifab, Dean of the Faculty of Law in Paris, President of the Institute of International Law, and Permanent Secretary of the Academy of Moral and Political Sciences



Le Ministre du Commerce Georges Bonnet et le Président de l'Unifab André Bertaut
lors de l'Inauguration en 1935

*The Minister of Trade Georges Bonnet and the President of Unifab André Bertaut at
the inauguration of the headquarters in 1935*



L'équipe de l'Unifab au siège de la rue Ampère, Paris
Unifab team at the headquarters in rue Ampère, Paris

1940

Alors que la guerre éclate une nouvelle fois, les archives sont mises à l'abri à Monthélan (Loire) et les équipes sont de nouveau mises à mal par les mobilisations et les risques quotidiens. Le chef du Service des Dépôts, en poste à l'association depuis plus de 20 ans, est victime d'un bombardement.

Malgré le ralentissement de l'industrie, les sociétaires restent fidèles et l'Union poursuit son activité, elle compte désormais 700 membres. Son chef du contentieux étranger, M. Magnin, est en zone libre et titulaire d'un laissez-passer qui lui permet de maintenir le dialogue avec les organisations internationales sur la stabilité des accords juridiques noués dans le passé. En France, le régime de Vichy proclame par décret la dissolution du Comité Technique de la Propriété Industrielle alors présidé par le Sénateur et conseiller juridique de l'Union des Fabricants Marcel Plaisant. Dans une allocution, ce dernier rappelle que *« C'est là que s'élaboraient avec le concours de vos conseils tous les projets de loi ou de décrets concernant la propriété industrielle et qui étaient adoptés par les ministres sans modification. L'institut de France, la faculté de droit, la CCI, les grandes associations étaient présents à nos séances de travail. »* Quelques semaines plus tard, Marcel Plaisant est arrêté par la Gestapo pour sa participation à la Résistance. Il ne sera relâché qu'à l'arrivée des Alliés.

A la Libération, de profondes modifications sont apportées à l'organisation de l'association. Le fichier de recherche d'antériorité qui compile l'ensemble des marques de fabrique depuis 1857 est une nouvelle fois perfectionné, suivant un classement avec division des mots, racines, suffixes et préfixes pour déceler plus rapidement les analogies et dépister les imitations – l'ensemble comprend à présent 6 millions de fiches !

En 1947, la décision est prise de gérer les services liés à l'intérêt particulier des sociétaires dans le cadre d'une société de dépôt de marques – la Sodema. L'Union des Fabricants, association loi 1901, se consacre dès lors exclusivement au service de l'intérêt général. C'est ainsi qu'elle organise en 1948 et en 1949 deux cycles de conférences - *« grandes questions de propriété industrielle »* - qui rassemblent chacun près de 300 participants venus de tous les pays.



Marcel Plaisant
(1887-1958)
Conseiller Juridique de l'Unifab, Député
puis Sénateur du Cher,
Président de la Commission des Affaires
étrangères de la République
*Legal adviser of Unifab,
Member of Parliament then Senator for
Cher, Chairman of the Republic's Foreign
Affairs commission*

1940

As war breaks out once again, the archives of the Union are sheltered in Monthélan (Loire) and the teams are once again challenged by the mobilisations and daily risks. The head of the Deposit Department, who has been with the association for more than 20 years, fell victim to a bombardment.

Despite the slowdown in the industry, the members remain loyal and the Union continues its activity, now counting approximately 700 members. Its head of foreign legal affairs, Mr Magnin, is in the free zone and has a pass that enables him to maintain dialogue with international organisations on the stability of legal agreements made in the past. In France, the Vichy Regime proclaims by decree the dissolution of the Technical Committee on Industrial Property chaired by Senator Marcel Plaisant, Legal Counsel of the Union des Fabricants. In a speech, the latter recalls: *«It was there that all the draft laws or decrees concerning industrial property were drawn up with the help of your councils and adopted by the ministers without modification. The Institute of France, the Faculty of Law, the Chamber of Commerce and Industry and the major associations were present at our working sessions.»* A few weeks later, Marcel Plaisant is being arrested by the Gestapo for his participation in the Resistance and will only be released once the Allies will arrive.

At the Liberation, major changes are made to the organisation of the association. The anteriority searching file, which compiles all trademarks since 1857, is once again perfected, following a classification with division of words, roots, suffixes and prefixes in order to detect analogies more quickly and to detect imitations – the whole set now comprises 6 million records!

In 1947, the decision is taken to manage the services related to the particular interest of the members within the framework of a trademark registration company – the Sodema. The Union des Fabricants – association under the law of 1901 – then devotes itself exclusively to serving the general interest. In 1948 and 1949, it organises two series of conferences – *“major industrial property issues”* – each will be attended by almost 300 participants from all over the world.



Justin Laurens-Frings
(1876-1950)

Président de l'Unifab de 1935 à 1948,
fondateur de l'entreprise « la saponite »,
Président du Rotary Club, Président
de la Fédération des Industriels français
*Chairman of Unifab from 1935 to 1948,
founder of the company «la saponite»,
Chairman of the Rotary Club,
Chairman of the Federation
of French Industrialists*



Le Ministre du Commerce Georges Bonnet et le Président de l'Unifab André Bertaut
The Minister of Trade Georges Bonnet and the President of Unifab André Bertaut



L'équipe de l'Unifab avec le Président
Gaston Louis Vuitton vers 1955

*The Unifab team with President
Gaston Louis Vuitton around 1955*



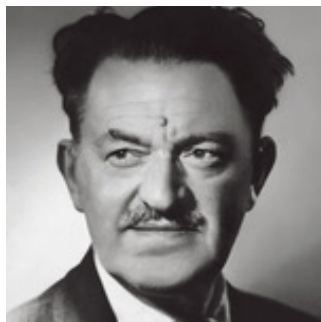
Vue du musée de la contrefaçon vers 1955
View of the counterfeiting Museum, around 1955

1950

La société se transforme profondément : le pouvoir d'achat est pratiquement multiplié par deux en quinze ans, de même que la consommation. Le travail ménager est révolutionné par la petite taille du moteur électrique qui permet d'actionner des aspirateurs, des lave-linges, des réfrigérateurs et toutes sortes d'appareils inédits. L'Union des Fabricants n'échappe pas à ce progrès général : les locaux du 48 rue Ampère sont devenus trop étroits pour contenir les 1250 mètres de rayonnage que représentent toutes les fiches et les bandes magnétiques sur lesquelles elles ont été dupliquées... c'est dire comme les falsifications, imitations et contrefaçons sont légion.

Gaston-Louis Vuitton, élevé au rang de Président de l'association, préconise l'achat de l'hôtel particulier du 16 rue de la Faisanderie, seul à même de répondre à l'étendue des équipes et des services. En juin 1952, le nouveau siège est inauguré par le Premier Ministre de Georges Pompidou, Antoine Pinay. Dans le même temps, l'ONPI devient l'Institut National de la Propriété Industrielle, et la classification des produits y est restructurée suivant le modèle international de Berne, passant de 80 à 34 classes.

Après un long labeur d'édification des structures de la Propriété Industrielle durant ses premières décennies, l'action de l'Union des Fabricants se transforme ainsi au cours de la seconde moitié du 20ème siècle et vise désormais à maintenir, développer, harmoniser et contrôler le droit des marques, des dessins et des modèles. Dès 1954, l'Union des Fabricants organise chaque année dans cette optique des *Journées d'Etude de la Propriété Industrielle* où les plus éminents spécialistes et les plus grands industriels se partagent la tribune. Par ailleurs, son bureau et ses administrateurs figurent toujours au pilotage de nombreuses organisations telles que la Ligue internationale contre la concurrence déloyale (LICCD).



Gaston Louis Vuitton
(1883-1970)

Président de l'Unifab de 1948 à 1970, petit-fils de Louis Vuitton et dirigeant de la maison à partir de 1936. Il est notamment l'inventeur de la célèbre toile enduite.
Chairman of Unifab from 1948 to 1970, grandson of Louis Vuitton and head of the of the company from 1936. He is notably the inventor of the famous coated canvas.

1950

Society is profoundly transformed during this decade: purchasing power almost doubles in fifteen years, as for consumption. Household work is being revolutionised by the small size of the electric motor, which makes it possible to operate hoovers, washing machines, refrigerators and all sorts of new appliances. The Union des Fabricants does not escape this general progress: the premises at 48 rue Ampère become too small to contain the 1,250 metres of shelving that represent all the cards and magnetic tapes on which they are duplicated ... This shows how falsifications, imitations and counterfeits are legion.

Gaston-Louis Vuitton, elevated to the rank of President of the association, recommends the purchase of the private mansion located 16 rue de la Faisanderie, the only one capable of meeting the needs of the teams and services. In June 1952, Georges Pompidou's Prime Minister Antoine Pinay, inaugurates the new headquarters. At the same time, the ONPI becomes the National Institute of Industrial Property (INPI), and the classification of products is restructured according to the international Berne model, going from 80 to 34 classes.

After a long period of building up the structures of Industrial Property during its first decades, the Union des Fabricants' activities are transformed in the second half of the 20th century and are henceforth aiming at maintaining, developing, harmonising and controlling trademark, design and model law. Since 1954, the Union des Fabricants organise *Annual Industrial Property Study Days* where the most eminent specialists and leading industrialists share the podium. In addition, its board and directors are still at the helm of many organisations such as the International League Against Unfair Competition (LICCD).



Le Président du Conseil des Ministres Antoine Pinet à l'occasion de l'inauguration du musée
The President of the Council of Ministers Antoine Pinet on the occasion of the inauguration of the Museum



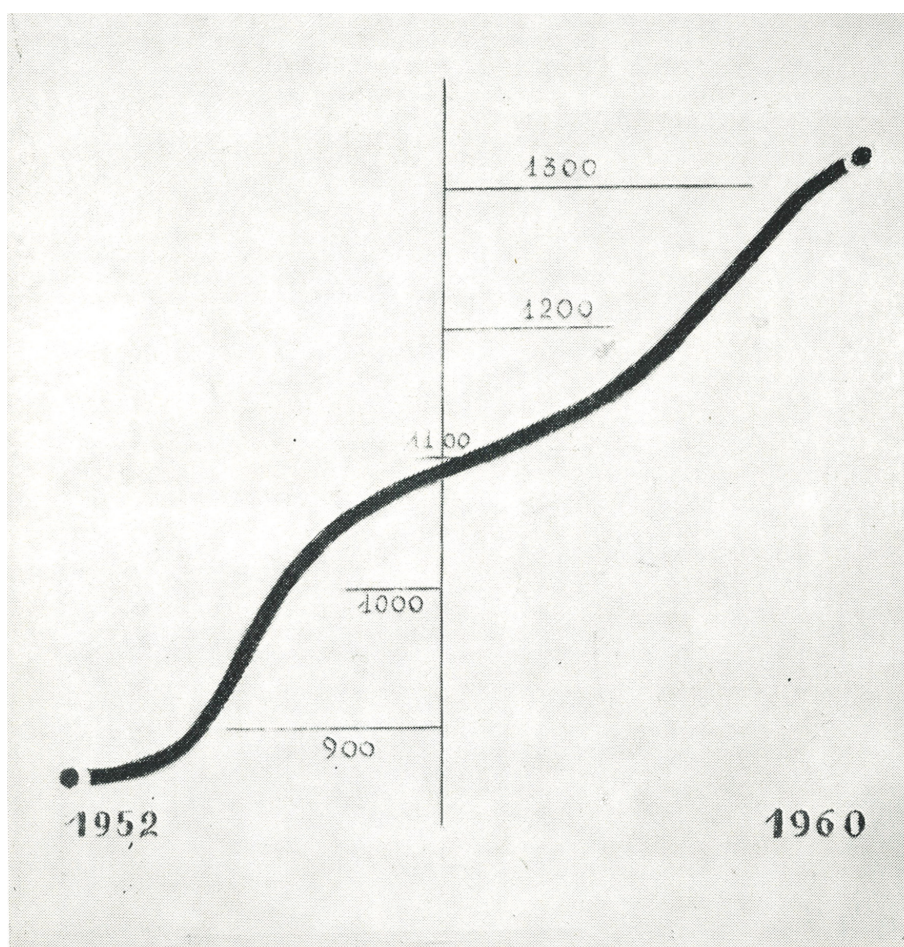
MODÈLE ORIGINAL



MODÈLE CONTREFAIT

Imitation de la marque Bresse Bleu,
 extrait de la RIPIA de 1962

*Copy of the Bresse Bleu brand, extract
 from the RIPIA of 1962*



Progression du nombre de sociétaires entre 1952 et 1960
Growth in the number of members between 1952 and 1960



Gaston Louis Vuitton avec les salariés de l'Unifab
 Gaston Louis Vuitton with Unifab employees



Journées d'études à Monaco en 1966
 Study Days in Monaco in 1966

1960

Le développement des grands axes routiers et les débuts de l'aviation de transport accélèrent la production mondiale. En parallèle, la généralisation de la publicité entoure les marques d'une aura iconique et les phénomènes de contrefaçon prennent de l'ampleur.

Dans ce contexte, l'activité de l'Union des Fabricants bat des records. Elle regroupe désormais plus de 1500 membres français et étrangers, ce qui occasionne un travail considérable : elle répond en moyenne annuellement à plus 75 000 courriers et effectue plus de 10 000 recherches d'antériorité pour ses sociétaires.

Mais c'est sur les matières juridiques que son attention est la plus vigilante, et ses Journées d'Etude sont l'occasion de dresser un panorama des évolutions – telle que la réforme des BIRPI, qui laisse la place à l'OMPI en 1967, et d'amorcer les discussions sur les grands chantiers juridiques avec les acteurs en présence, tels que l'INPI, l'AIPPI, le CEIPI, mais aussi le Ministère du Commerce et les Bureaux Internationaux.

Les mutations du monde moderne entraînent avec les modifications du droit et des institutions une nouvelle complexité. La loi du 31 décembre 1964 vient ainsi bouleverser les règles et les modalités en vigueur depuis près de 100 ans, et introduit de nombreuses dispositions dont certaines étaient demandées par l'Union des Fabricants depuis 1857. Le dépôt de marque devient obligatoire pour en acquérir la propriété ; en plus des marques de commerce et de fabrique, il devient possible d'enregistrer les marques de service et les marques collectives (pour les syndicats, associations ou tout autre groupement) ; la durée de l'enregistrement est ramenée de 15 à 10 ans, toujours avec la possibilité de le renouveler indéfiniment. La nouvelle loi stipule aussi que l'enregistrement est soumis à un examen préalable portant sur la valeur intrinsèque de la marque, et que le titulaire de la marque peut être déchu de ses droits dans le cas où la marque a cessé d'être exploitée pendant cinq ans.



Alphonse Prelle
(1883-1869)
Vice-Président de l'Unifab,
PDG des ets Vibert (Petrole
Hahn)
*Vice-President of Unifab,
CEO of Vibert (Petrole
Hahn)*



Raymond Dusolier
Directeur Général
de l'Unifab, Président
de l'Association Française
pour la Protection de la
Propriété Industrielle
(AFPI)
*Director of Unifab,
Chairman of the French
Association for the
Protection of the Industrial
Property (AFPI)*

1960

The development of major roads and the beginnings of aviation accelerates worldwide production capacities. At the same time, the widespread use of advertising gives brands an iconic aura and counterfeiting thus becomes more widespread.

In this context, the activity of the Union des Fabricants breaks records. It now has more than 1,500 French and foreign members, which entails a considerable amount of work: on average, the association replies to more than 75,000 letters a year and carries out more than 10,000 prior art searches for its members.

It is on legal matters that the Union is most vigilant, and its study days are an opportunity to draw up a panorama of new developments. It is the case with the reform of BIRPI, which becomes WIPO in 1967, as well as the initiation of discussions on major legal projects with the players involved – such as INPI, AIPPI, CEIPI, but also the French Ministry of Trade and other International Offices.

Changes in the modern world bring with them changes in the law and in institutions and this with a certain degree of complexity. The law of 31st December 1964 thus overturns the rules and procedures that had been in force for almost 100 years, and introduces numerous provisions, some of which being requested by the Union des Fabricants since 1857. In addition to trademarks, it is now possible to register service marks and collective marks (for trade unions, associations or any other grouping). The duration of the registration is reduced from 15 to 10 years, with the possibility of renewing it indefinitely. The new law also stipulates that registration is subject to a prior examination of the intrinsic value of the trademark, and that the owner of the trademark may forfeit his rights if the trademark in question has not been used for five years.



André de Vilmorin (1907-1987)

Administrateur de l'Unifab, Dirigeant de Vilmorin et fondateur de la SICASOV (Société d'Intérêt Collectif Agricole des Sélectionneurs Obtenteurs de Variétés Végétales), Conseiller du Commerce Extérieur de la France

Director of Unifab, Director of Vilmorin and founder of SICASOV (Society of Collective Agricultural Interest of Breeders of Plant Varieties), French Foreign Trade Adviser



Réception à l'Unifab à l'occasion des 12èmes Journées d'Etudes en 1967
 Reception at Unifab on the 12th Study Days in 1967



RÉCEPTION A LA BÉNÉDICTINE
 DU PERSONNEL DE L'UNION DES FABRICANTS ET DE S. O. D. E. M. A
 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR GASTON L. VUITTON
 LE 16 JUIN 1961

Gaston Louis Vuitton avec les salariés de l'Union des Fabricants reçus à l'abbaye de la Bénédictine à Fécamp

Gaston Louis Vuitton with the employees of the Union des Fabricants received at the Bénédictine Abbey, Fécamp

Accueil des participants au Colloque sur la marque européenne en 1974
Reception of the visitors at the Colloquium on the European Brand in 1974



Célébration du centenaire de l'Unifab dans les salons Boffrand du palais du Sénat
Reception for the Unifab centenary in the salons Boffrand of the French Senate Palace

1970

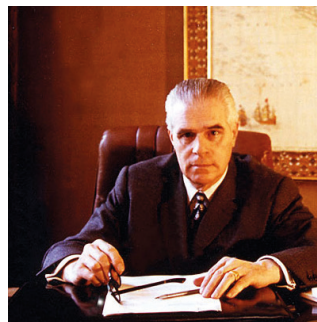
Alors que l'association célèbre son centenaire, la société de consommation est désormais établie. La démocratisation de l'automobile et l'arrivée des supermarchés, la télévision et le taux d'équipement des foyers, le boom des loisirs et les mouvements de mai 68 ont achevé de transformer le monde. L'augmentation de la production mondiale se traduit par une masse de titres de propriété industrielle à traiter : l'Office Européen des Brevets (OEB), créé en 1973, compte 800 examinateurs qui procèdent à l'examen de 60 000 demandes annuelles.

De son côté, l'Union des Fabricants qui emploie à présent 30 cadres et 70 employés, se trouve à l'étroit dans ses locaux et déménage son service du contentieux dans de nouveaux espaces au 3 rue de la Faisanderie. Son service de surveillance, mandaté par 3 500 marques, poursuit le dépouillement systématique des bulletins officiels d'une centaine de pays pour y repérer les contrefaçons et imitations. En réponse à ce travail manuel colossal, le Directeur administratif Paul Bassard met au point avec un ingénieur-électronicien un procédé breveté en 1973 de recherche mécanisée en matière de marque. Ce sont les débuts de l'informatique à l'Union. Ce système d'interrogation des bandes magnétiques est tellement performant et innovant que l'INPI l'acquiert quatre ans plus tard : il rassemble 700 000 marques.

En parallèle se poursuivent les fameuses journées d'étude de l'Union des Fabricants où sont discutées les nouveaux grands enjeux et l'avancée des lois. Le renom de son Président Bertrand de Casanove (également trésorier de la LICCD et vice-président de la commission PI de la CCI), et de son Directeur Général Alain Thrierr (Expert près de la commission de Bruxelles sur la marque communautaire et rédacteur pour l'OMPI d'une loi-type en matière de marque pour les pays en voie de développement), font de ces Journées des rendez-vous incontournables du droit.



A. Bertrand de Casanove
(1899 -1993)
Président de l'Unifab de
1970 à 1979,
Vice-Président de la
Compagnie française des
Grands Vins
*Chairman of Unifab
from 1970 to 1979,
Vice-President of the
French «Compagnie des
Grands Vins»*



Jacques Biosse-Duplan
(1914-1980)
Président de l'Unifab de
1979 à 1980
*Chairman of Unifab
from 1979 to 1980*

1970

As the association celebrates its centenary, the consumer society is now established. The democratisation of the car and the arrival of supermarkets, television and the increase of household equipment, the leisure boom and the May 1968 movements complete the transformation of the world. The increase in world production results in a mass of industrial property titles to be processed: the European Patent Office (EPO), created in 1973, has 800 agents examining 60,000 applications a year.

For its part, the Union des Fabricants, which now employs 30 managers and 70 employees, is moving its legal department to new premises at 3 rue de la Faisanderie. Its surveillance service, mandated by 3,500 brands, continues to systematically scan official bulletins of a hundred or so countries for counterfeits and imitations. In response to this colossal manual work, the Administrative Director, Paul Bassard, together with an electronic engineer, develop a mechanised trademark search process patented in 1973. These are the beginnings of computer technology at the Union. This magnetic tape interrogation system is so efficient and innovative that the INPI acquires it four years later, bringing together 700,000 trademarks.

At the same time, the famous study days of the Union des Fabricants are being held to discuss major new issues and progresses of the laws. The renown of its President Bertrand de Casanove (also treasurer of the LICCD and vice-president of the IP commission of the Chamber of Commerce), and of its Director-General Alain Thrierr (Expert to the Brussels commission on the Community trademark and drafter for WIPO of a model law on trademarks for developing countries), make these Days unmissable legal events.



François Prévot
(1901-1974)
Vice-Président de l'Unifab, Docteur en Droit,
Président de la Chambre des fabricants
de produits pharmaceutique
*Vice President of Unifab, Doctor of
Law, President of the Chamber of
Manufacturers of pharmaceutical products*



Journées d'études à Estoril, Portugal en 1973
Study days in Estoril, Portugal in 1973



Colloque Marque et droit économique en 1975
Trademark and economic law Colloquium in 1975



Journées d'Etudes de l'Unifab vers 1980
Study days, around 1980

1980

Tandis que les icônes de la culture pop se multiplient (Michael Jackson, Mario Bros, Star Wars) et que les innovations technologiques explosent (caméscope, Minitel, Game boy), le thème des journées d'étude de 1981 annonce la tendance : « généralisation des contrefaçons et insuffisance des moyens de lutte ». L'Union renoue avec son travail d'investigation en ouvrant un Bureau d'Enquête sur la Contrefaçon (BEC).

Preuve de l'amorce d'une mondialisation, le Directeur de l'Association est vice-président de l'International Anti-Counterfeiting Coalition (IACC) créée à Washington DC en 1979, tandis qu'un bureau de liaison de l'Union des Fabricants est ouvert à Séoul en 1981, puis un second à Tokyo en 1985. Ce dernier œuvre en concertation avec les autorités locales : en 1986, y sont traitées 518 affaires, soit une somme de 484 personnes interrogées, 58 arrêtés et 60 000 produits de contrefaçons saisis.

Au cours de la décennie, l'association se confronte à de nombreuses démissions par suite de cession d'activité ou le plus souvent de fusion d'entreprises. Les outils informatiques ayant remplacé le fastidieux travail manuel de classement, les départs à la retraite ne sont plus remplacés. Ainsi allégée, l'Union des Fabricants n'en poursuit pas moins sa mission et inclut désormais les consommateurs dans sa démarche d'intérêt public. Le Directeur Général est d'ailleurs l'invité surprise du journal d'Antenne 2 le 12 mars 1985.

Depuis 1984, l'INPI centralise et assure la gestion toutes les données, y compris le Registre national du commerce et des sociétés. En matière de protection de la propriété industrielle, une nouvelle loi institue les Conseils en Propriété Industrielle, et un règlement de la Communauté Economique Européenne (CEE) fixe des mesures en vue d'interdire la mise en libre pratique des marchandises de contrefaçon.



Jean-Jacques Guerlain
(1906 -1997)

Président de l'Unifab de 1980 à 1991,
PDG de Guerlain et Président de la Fédération
des industries de la parfumerie
*Chairman of Unifab from 1980 to 1991,
CEO of Guerlain and President of the
Federation of perfumery industries*

1980

While pop culture icons are multiplying (Michael Jackson, Mario Bros, Star Wars) and technological innovations are exploding (camcorders, Minitel, Game boy), the theme of the 1981 study days announce the trend: «widespread counterfeiting and inadequate means of combating it». The Union resumes its investigative work by opening a Counterfeit Investigation Bureau (BEC).

As proof of the beginning of globalisation, the Director of the association was Vice-President of the International Anti-Counterfeiting Coalition (IACC) created in Washington DC in 1979, while a liaison office of the Union des Fabricants is being opened in Seoul in 1981, followed by a second one in Tokyo in 1985. The latter works in conjunction with local authorities – in 1986, 518 cases are dealt with there, with 484 people questioned, 58 arrested and 60,000 counterfeit products seized.

Over the course of the decade, the association is facing numerous resignations as a result of business transfers or, more often than not, because of company mergers. As computer tools replace the tedious manual work of filing, retirements are no longer being replaced. The Union des Fabricants is streamlined, but still pursues its mission and now includes consumers in its public interest approach. Incidentally, the Union's Director-General is invited as surprise guest on the TV news on 12 March 1985.

Since 1984, the INPI centralises and manages all data, including the National Trade and Companies Register. In the field of industrial property protection, a new law institutes Industrial Property Attorneys, and a European Economic Community (EEC) regulation lays down measures to prohibit the release of counterfeit goods.



Thierry Jacquillat
(1938-2010)
Administrateur
de l'Unifab, PDG de
Pernod-Ricard
Administrator of Unifab,
CEO of Pernod-Ricard



Alain Thrierr
(1935-2017)
Directeur Général
de l'Unifab
Director of Unifab



Vues du musée de la contrefaçon vers 1980
 Views of the counterfeiting Museum, around 1980





Opération conjointe entre l'Unifab et la Douane en 1995
Joint operation between Unifab and Customs in 1995



Journée mondiale anti contrefaçon en 1999
Global Anti-Counterfeiting Day in 1999

1990

Au même moment où le traité de Maastricht (1992) instaure le marché unique en Europe, naît en France le *Code de la Propriété Intellectuelle* tel qu'on le connaît encore aujourd'hui. Ce dernier renforce les pouvoirs de l'INPI et engendre de nouvelles institutions. Deux ans plus tard est à son tour créée l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui comporte un Accord sur les Aspects des Droits de PI touchant au Commerce (ADPIC). Ce code international de protection minimale des marques, droits d'auteur, circuits intégrés, appellations d'origine, brevets et modèles, oblige les Etats membres à modifier leur législation pour se conformer au cadre juridique commun. En 1996, l'arrivée de la marque communautaire et la création de l'OHMI (Office pour l'Harmonisation sur le Marché Intérieur, futur EUIPO) renforce encore le cadre légal et administratif des pouvoirs publics en matière de propriété industrielle.

Dans ce paysage, l'Union des Fabricants porte la voix des industriels dans les groupes de travail français et internationaux, notamment en la personne de son Directeur Général Alain Thierri. Son programme tient en 4 mots : clarifier (apporter aux tribunaux et aux entreprises des informations plus simples et complètes), alléger (le coût de la protection pour les PME), durcir (intensifier les interventions/règlementations) et diversifier (les secteurs industriels). Son ouverture à l'international est consacrée par la création d'un Bureau à Pékin en 1998.

En 1995 se tient le 1er *Forum européen de la propriété intellectuelle* (FEPI) auquel intervient le ministre de l'Economie et des Finances. Ce dernier y annonce la création, au vu de l'ampleur que prend le phénomène de la contrefaçon, d'un Comité National Anti-Contrefaçon (CNAC) qui devient dès lors un partenaire permanent de l'association. De son côté, la Sodema, filiale de l'Union créée 50 ans plus tôt, déménage ses bureaux, et l'hôtel, devenu trop grand, est depuis lors mis en location.



Jean-Remy Chandon Moët
(1929-2021)
Président de l'Unifab,
Vice-président du conseil de
surveillance du Champagne
Moët et Chandon
*Chairman of Unifab,
Vice-Chairman of the
Supervisory Board
of Champagne Moët et
Chandon*



Loïc Armand
Administrateur de l'Unifab,
PDG de L'Oréal France et
Président de Cosmetics
Europe
*Director of Unifab,
CEO of L'Oréal France
and President of Cosmetics
Europe*

1990

At the same time as the Maastricht Treaty (1992) establishes the single market in Europe, the French Intellectual Property Code as we still know it today is created. The latter strengthens INPI powers and creates new institutions. Two years later, the World Trade Organisation (WTO) is constituted, which includes an Agreement on Trade-Related Aspects of Intellectual Property Rights (TRIPS). This international code of minimum protection for trademarks, copyrights, integrated circuits, appellations of origin, patents and designs, obliges member states to amend their legislation to comply with a common legal framework. In 1996, the arrival of the Community trademark and the creation of the OHIM (Office for Harmonisation in the Internal Market – future EUIPO) further strengthens legal and administrative frameworks for public authorities in the field of industrial property.

In this context, the Union des Fabricants represents the voice of manufacturers in French and international working groups, notably in the person of its Director-General, Alain Thierri. Its programme can be summed up in four keywords: clarifying (providing courts and companies with simpler and more complete information), lightening (the cost of protection for SMEs), toughening (interventions/regulations) and diversifying (industrial sectors). The creation of a UNIFAB office in Beijing in 1998 confirms the association's international scope.

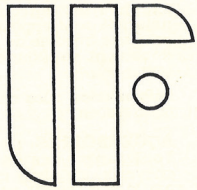
In 1995, the 1st *European Intellectual Property Forum* (FEPI) is being held, at which the Minister of the Economy and Finance takes part. The latter announces the creation of a National Anti-Counterfeiting Committee (CNAC) in view of the extension of the counterfeiting phenomenon. The CNAC also becomes a permanent partner of the association. For its part, Sodema, a subsidiary of the Union created 50 years earlier, moves its offices, and the hotel, which had become too large, is rent.



François Eyssette,
Directeur Général de l'Unifab de 1994 à 1998,
Vice président Ressources humaines de groupes
internationaux (Bic, Levi Strauss, Schweppes Europe
et Econocom)
Director General of Unifab, Vice-President Human
Resources of multiple international groups (Bic, Levi
Strauss, Schweppes Europe and Econocom)

INAUGURATION DU MUSÉE DE LA CONTREFAÇON

Mercredi 29 mars 1995



Union des Fabricants
pour la protection internationale de
la propriété industrielle et artistique

16, RUE DE LA FAISANDERIE, 75782 PARIS CEDEX 16



Le musée de la contrefaçon en 1995
The counterfeiting Museum in 1995



Campagne de sensibilisation des estivants en 2002
2002 summer awareness campaign



Journée mondiale anti contrefaçon à l'aéroport de Roissy en 2002
World Anti-Counterfeiting Day at Roissy airport in 2002

2000

En ce début de siècle, la contrefaçon devient un grave sujet de préoccupation pour chacun car, comme l'indique l'Etat, *« en une décennie, la situation n'a fait qu'empirer. Elle touche toujours les marques de luxe, mais aussi la totalité des biens manufacturés, des médicaments aux pièces détachées pour l'automobile en passant par les jouets, les vêtements et les logiciels. Et si la contrefaçon est encore le fait d'artisans indépendants, c'est aussi une activité prise en main par des réseaux organisés attirés par la quasi-impunité de ceux qui s'y livrent. Géographiquement, enfin, l'Italie, hier principal pourvoyeur européen de faux, a été remplacée par la Turquie. Mais c'est la Chine qui est devenue la première base arrière de ces trafics. »*

Afin d'alerter le plus largement possible sur ces sujets, l'Union des Fabricants se tourne de plus en plus vers les consommateurs et les médias, comme en atteste le recrutement de Delphine Sarfati-Sobreira au nouveau poste de responsable de la Communication. Des campagnes d'affichage dans les aéroports, aux opérations de sensibilisation sur les plages auprès des vacanciers, en passant par une présence sur la plupart des salons professionnels et les prises de parole dans la presse et sur les plateaux de télévision, l'Union des Fabricants agit désormais au centre d'un faisceau d'organisations publiques et privées au premier rang desquels figurent le CNAC et l'INPI, ses partenaires officiels, mais également le GACG (Global Anti-Counterfeiting Group), qu'elle a cofondé pour disposer d'un réseau officiel d'associations de tous les pays dont le siège est à l'Union des Fabricants. Le GACG y remet chaque année à l'occasion de la Journée Mondiale Anti-Contrefaçon un prix aux personnalités, entreprises et institutions, pour leur action de lutte contre la contrefaçon.

La douane, dont les pouvoirs ont été renforcés en matière de contrefaçon, fait également appel aux services de l'Union des Fabricants pour la formation de ses agents : c'est qu'il devient malaisé d'identifier les contrefaçons à présent produites à l'échelle industrielle, et pourtant plus que jamais crucial de les intercepter. Leurs saisies battent des records : ainsi en 2006, le contrôle d'un porte-conteneur à Hambourg révèle qu'il transporte 111 conteneurs (sur 300) remplis de fausses baskets de marque, soit plus d'un million de paires !



Marc-Antoine Jamet,
Président de l'Unifab de
2002 à 2009, Secrétaire
Général du groupe LVMH
*Chairman of Unifab from
2002 to 2009, General
Secretary of the LVMH
Group*



Philippe Lacoste,
Vice-Président de
l'Unifab depuis 2002,
PDG de Fusalp
*Vice-Chairman of Unifab
since 2002, CEO of Fusalp*

2000

At the beginning of this century, counterfeiting is of serious concern for everyone. As the French Government points out: *«in a decade, the situation has only worsened. It still affects luxury brands, but also all manufactured goods, from medicines to car parts, toys, clothing and software. And while counterfeiting is still carried out by independent craftsmen, it is also an activity taken over by international organised networks attracted by the virtual impunity of those who engage in it. Finally, geographically, Italy, formerly the main European supplier of fakes, has been replaced by Turkey. But it is China that has become the main rear base for this traffic.»*

In order to raise awareness of these issues as widely as possible, the Union des Fabricants is increasingly turning to consumers and the media, as the recruitment of Delphine Sarfati-Sobreira to the new position of Communications Officer demonstrates. This latter increases the association's presence through all types of support materials, from poster campaigns in airports, to awareness-raising operations on beaches towards holidaymakers, presence at most trade fairs and interventions in press and on television. The Union des Fabricants now acts at the centre of a network of public and private organisations, including the CNAC and the INPI, its official partners, but also the GACG (Global Anti-Counterfeiting Group), which Unifab co-founded and still headquarters in order to have an official international network of associations on which to rely. Every year, on World Anti-Counterfeiting Day, the GACG presents awards to personalities, companies and institutions in order to recognize them for their action in fighting against this scourge.

Customs, whose powers have been strengthened in the area of counterfeiting through the years, calls on the services of the Union des Fabricants to train their agents: it is becoming difficult to identify counterfeits now produced at an industrial scale, and yet intercepting them is more crucial than ever. Their seizures are breaking records: in 2006, for example, the inspection of a container ship in Hamburg revealed that it was carrying 111 containers (out of 300) filled with fake branded trainers, so over a million pairs!



Christine Lai,
Directrice générale de
l'Unifab de 2004 à 2013,
Procureur de la République
*General Director of Unifab
from 2004 to 2013, French
Prosecutor*



Philippe Coen,
Secrétaire général
de l'Unifab,
Directeur Juridique the
Walt Disney Company
*General Secretary of
Unifab, Vice-President
Legal of the Walt Disney
Company*



Interview du Vice-Président de l'Unifab Philippe Lacoste,
sur la chaîne CNBC Europe
Interview of Philippe Lacoste, Vice-President of Unifab, on CNBC Europe



Allocution de Benoit Battistelli, président
de l'office européen des brevets,
à l'occasion du FEPI

*Speech by Benoit Battistelli, President of
the European Patent Office, at the FEPI*



Chacun a droit à de vrais Noël.
Ne financez pas ceux qui les obligent
à fabriquer des faux

A l'Union des Fabricants nous luttons aussi
contre le travail forcé des enfants

Carte de vœux de l'Unifab en 2004
Unifab greetings card in 2004



Le responsable juridique de l'Unifab, au Palais des
Nations (ONU)

*Unifab's legal manager at the United Nations' (UN)
Palace*



Allocution de Christophe Blanchet, Député du Calvados, Président du Comité National Anti-Contrefaçon à l'occasion de la JMAC

Speech of Christophe Blanchet, French Member of Parliament, Chairman of the French National Committee Against Counterfeiting at the JMAC



Allocution de Fleur Pellerin, secrétaire d'État chargée du Commerce extérieur, à l'occasion du 18e FEPI

Speech by Fleur Pellerin, Secretary of State for Foreign Trade, at the 18th FEPI



Allocution de Jean-Marie Cavada, député européen, à l'occasion du FEPI

Speech by Jean-Marie Cavada, Member of the European Parliament, at the FEPI

2010

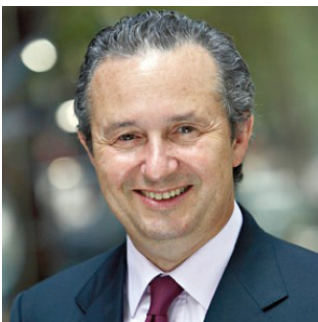
Alors que les smartphones et les innombrables applications qui s'en suivent révolutionnent le monde, l'Union des Fabricants s'appelle à présent l'Unifab. Et tandis que ses nouveaux outils sont Twitter, Instagram et LinkedIn, le e-commerce, l'impression 3D ou le darkweb, sont les nouvelles zones d'ombre. Elle fédère dès 2010 les plateformes de vente en ligne en les invitant à signer une charte anti-contrefaçon. La même année, elle est sollicitée par le gouvernement pour élaborer un rapport sur l'impact de la contrefaçon sur les entreprises dont le constat est sans appel : 1 sur 2 est concernée, quelle que soit sa dimension et son domaine d'activité, et la plupart a dû organiser en son sein des services dédiés.

L'Unifab s'attache dès lors à renforcer les partenariats public / privé pour la défense des droits de propriété intellectuelle et la lutte contre la contrefaçon. Elle signe un partenariat avec la douane qui confirme son rôle de formateur auprès de ses agents, et coordonne ainsi plus de cinquante formations par an.

Suite aux attentats de 2015, l'Etat fait de nouveau appel à l'Unifab pour rédiger un rapport sur les liens entre contrefaçon et terrorisme. Les preuves du financement des organisations criminelles par les trafics de contrefaçon abondent et l'ouvrage est porté à l'attention des plus hautes juridictions internationales : l'Unifab est invité à prendre la parole à l'ONU et à Interpol.

Dans le même temps, l'ampleur de la contrefaçon des médicaments devient préoccupante. L'appel de Cotonou lancé par Jacques Chirac fin 2009 avait déjà frappé les esprits : l'industrie pharmaceutique est la plus contrefaite des années 2010. Les saisies douanières sont édifiantes : en 2014, la douane du Havre repère 601 cartons de thé qui dissimulent en réalité 2,4 millions de pilules, comprimés et sachets de contrefaçon. Les nouvelles technologies de traçabilité et d'authentification offrent des nouvelles solutions devenues incontournables. En 2019, la sérialisation, code individuel apposé sur chaque emballage, qui fait donc appel à une logistique complexe, est imposé pour la vente de médicaments en Europe.

Dans ce monde qui s'accélère, l'Unifab constitue un réseau d'experts internationaux – le Collège d'Experts, qui multiplie sa réactivité et sa puissance d'action dans le monde entier.



Christian Peugeot,
Président de l'Unifab
depuis 2009, Président des
Etablissements Peugeot
Frères
*Chairman of Unifab since
2009, Chairman of the
Etablissements Peugeot
Frères*



Emmanuelle Hoffman,
Vice-Présidente de l'Unifab
de 2009 à 2015, Avocate
*Vice-Chairman of Unifab,
Lawyer*

2010

As smartphones and the countless applications that follow revolutionise the world, the Union des Fabricants is now called Unifab. And while its new tools are Twitter, Instagram and LinkedIn, on the contrary, e-commerce, 3D-printing and the darkweb are new grey areas to be monitored. In 2010, the Union brings together online platforms by inviting them to sign an anti-counterfeiting charter. The same year, the French Government asks Unifab to draw up a report on the impact of counterfeiting on companies, which comes to a clear conclusion: independent of their size and field of activity, 1 in 2 companies is affected by counterfeiting, and most of them must have dedicated departments.

Unifab is therefore committed to strengthening public/private partnerships for the defence of intellectual property rights and the fight against counterfeiting. It signs a partnership with the customs authority, confirming its role as a trainer for its agents. Every year, it is about fifty training courses that are provided by the association throughout France.

Following the attacks in 2015 in Paris, State representatives again calls on Unifab to draw up a report on the links between counterfeiting and terrorism. Evidences of the financing of criminal organisations through counterfeit trafficking abound and the report reaches the attention of highest international courts. As a result, Unifab is invited to speak at the United Nations and before Interpol agents.

At the same time, counterfeiting of medicines is increasing drastically. The Cotonou appeal launched by Jacques Chirac at the end of 2009 well illustrates that the pharmaceutical industry is the most counterfeited industry of the 2010s. Customs seizures are revealing: in 2014, Le Havre customs identified 601 cardboard boxes of tea which in reality concealed 2.4 million counterfeit pills, tablets and sachets. New traceability and authentication technologies offer innovative solutions, which are becoming essential to protect intellectual property rights in an efficient way. In 2019, serialisation – an individual code affixed to each package, which therefore involves complex logistics – is imposed for the sale of medicines in Europe.

In this fast-paced world, Unifab has set up a network of international experts – the College of Experts – which multiplies its reactivity and its power of action throughout the world.



Delphine Sarfati-Sobreira,
Directrice Générale de
l'Unifab depuis 2013
CEO of Unifab from 2013



Annick de Chaunac,
Vice-Présidente de l'Unifab,
Présidente de la Fondation
d'entreprise Hermès
*Vice-Chairman of Unifab,
Chairman of the Hermès
Foundation*



Philippe Coen, Secrétaire Général de l'Unifab, invité sur le plateau de France 24
 Philippe Coen, Secretary General of Unifab, guest on France 24



Signature de l'accord de coopération avec la Douane Française et opération conjointe de destruction
 Signature of the cooperation agreement with the French Customs and joint destruction operation

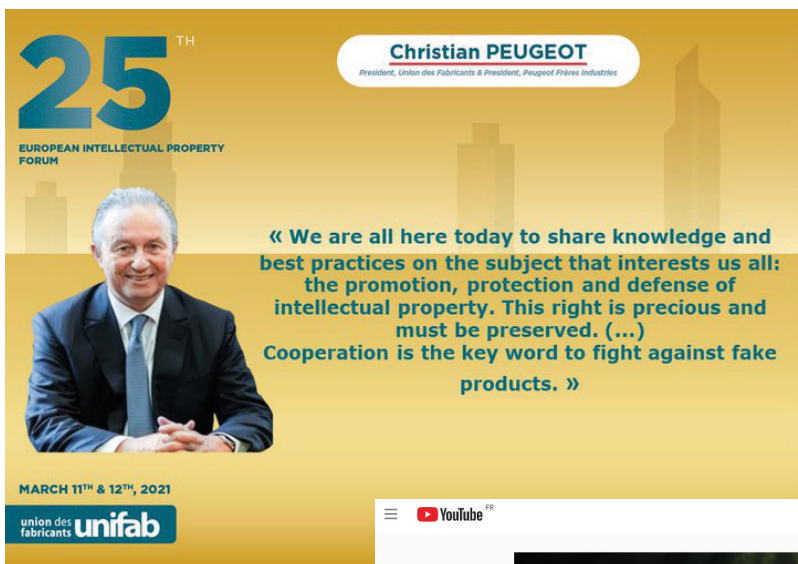


Allocution du Sénateur Yung, Président du Comité National Anti-Contrefaçon lors de la JMAC

Speech by Senator Yung, President of the National Anti-Counterfeiting Committee on the occasion of the JMAC



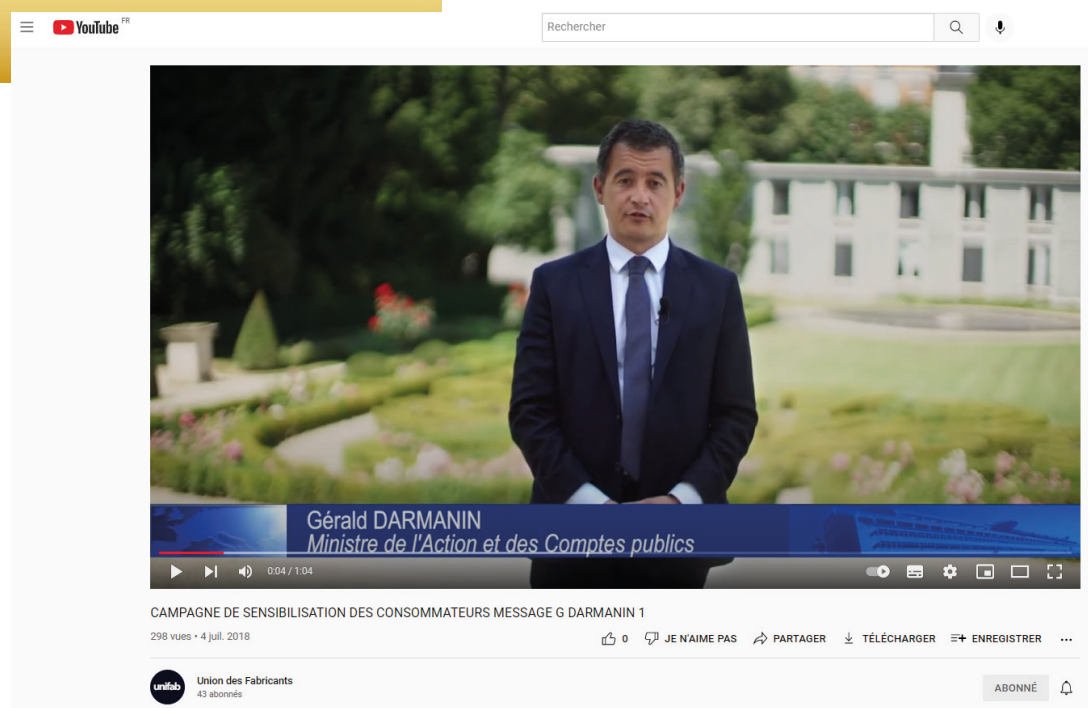
Allocution du Ministre chargé des comptes publics Olivier Dussopt au 25ème FEPI
Speech by Olivier Dussopt, French Minister in charge of Public Accounts



25ème Forum Européen de la Propriété Intellectuelle
25th European Intellectual Property Forum

Soutien ministériel dans le cadre d'une campagne digitale de sensibilisation

French ministerial support during a digital awareness campaign



2020

Elue « pire année de l'histoire » par le Time, 2020 est marquée par l'épidémie de Coronavirus, qui stoppe littéralement la marche du monde par les restrictions absolues de déplacement. Le e-commerce bondit alors et la contrefaçon se développe plus que jamais. Le colossal chantier chinois des Routes de la Soie achemine à présent des millions d'articles dont le contrôle manuel est pratiquement impossible.

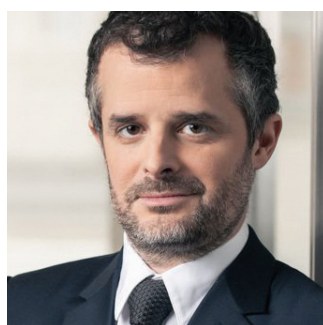
A l'heure où une nouvelle marque est déposée toutes les 6 secondes, où le registre mondial dénombre près de 65 millions de marques, et où 25 milliards de colis s'échangent chaque année, le rôle de l'Union des Fabricants dans la lutte contre les contrefaçons s'est radicalement métamorphosé. C'est ainsi qu'est créé l'Unifab Lab, rassemblant les acteurs des industries de pointe dans le domaine des solutions anti-contrefaçon : des encres invisibles, à la blockchain et l'intelligence artificielle, en passant par les webdrones et la sérialisation. Car en effet, la contrefaçon contemporaine soulève d'innombrables sujets de préoccupation à commencer par la déstabilisation de l'économie (pertes fiscales) et la destruction des écosystèmes (non-respect des règles intergouvernementales). Mais au-delà de ces grands enjeux, ce sont les consommateurs qui sont devenus en quelques années les principales victimes : d'après l'IFOP, 37% d'entre eux ont déjà acheté de la contrefaçon sans le savoir !

C'est dans ce contexte que l'Unifab a participé au *Digital Services Act* de la Commission européenne, dont l'objet est d'assainir les places de marché, d'harmoniser la législation numérique européenne et d'amener les acteurs du e-commerce à prendre leurs responsabilités.

Aujourd'hui, on se dirige vers une quatrième révolution industrielle aux contours encore incertains. La conscience de la finitude des ressources naturelles non renouvelables, le réchauffement climatique, une population mondiale de 9 milliards à l'horizon 2050, une urbanisation constituée de gigantesques mégalofoles, la persistance des inégalités entre nations et à l'intérieur de celles-ci, représentent des défis posés à l'industrie qu'elle est sommée de relever. Les nouveaux matériaux, biotechnologies, énergies alternatives, robots, imprimantes 3D pour la fabrication, NFT et métaverse représentent de façon déjà visible le nouvel horizon et les défis futurs qu'il incombe à chacun de prendre en considération.

Nul doute que l'Unifab, forte de ses 150 d'existence, y prendra part.

A suivre.



Jérôme Sibille,
Vice-Président de l'Unifab depuis 2015,
Directeur de l'Administration Générale
et des Affaires Juridiques du groupe LVMH
*Vice-Chairman of Unifab since 2015,
General Administration and Legal Affairs
Director of the LVMH Group*

2020

Elected «worst year in history» by Time magazine, 2020 is marked by the Coronavirus pandemic, which literally stops the due to strict travel restrictions. E-commerce surges and, in parallel, counterfeiting grows more than ever. China's colossal New Silk Roads project now carries millions of items that are impossible to check manually.

At a time when a new trademark is registered every six seconds, when the global register contains almost 65 million trademarks, and when 25 billion parcels are exchanged every year, the role of the Union des Fabricants in the fight against counterfeiting has changed radically. This has led to the creation of the Unifab Lab, bringing together leading industry players in the field of anti-counterfeiting solutions: from invisible inks, to blockchain and artificial intelligence, webdrones and serialisation. Indeed, contemporary counterfeiting raises countless concerns, starting with the destabilisation of the economy (tax losses) and the destruction of ecosystems (non-compliance with intergovernmental rules). It should nevertheless be highlighted that beyond these major issues, consumers have become the main victims of this phenomenon in just a few years: according to an IFOP survey, 37% of them have already bought counterfeit goods without knowing it!

It is in this context that Unifab takes an active part in the European Commission's Digital Services Act debates, aiming at cleaning up marketplaces, harmonising European digital rules and getting e-commerce players increase their responsibility towards illegal contents.

Today, we are heading towards a fourth industrial revolution with as yet uncertain contours: awareness of the finitude of non-renewable natural resources, global warming, a world population of 9 billion by 2050, urbanisation in the form of gigantic megacities, persistent inequalities between and within nations, etc. These elements represent challenges to the industry that it is expected to address and overcome. New materials, biotechnologies, alternative energies, robots, 3D printers for manufacturing, NFT and metaverse already represent the new horizon and the future challenges that everyone must take into consideration.

There is no doubt that Unifab, with its 150 years of existence and expertise, will continue taking part in.

To be continued.



Nicolas Martin
Vice-Président de l'Unifab,
Directeur Juridique Groupe
d'Hermès
*Vice-Chairman of Unifab,
Group General Counsel at
Hermès*



Création d'une antenne Unifab en Côte d'Ivoire en présence de M. Souleymane Diarrassouba, Ministre du Commerce

Creation of the Unifab Ivoirian Antenna with M. Souleymane Diarrassouba, Ministry of Trade



Interview BFM de Régis Messali, Directeur de la Communication

Interview BFM of Regis Messali, Communication of Director



Vue du musée en 2021

View of the museum in 2021



Annnonce en visioconférence de l'équipe gagnante du Hackathon organisé sur le thème Education et Propriété Intellectuelle

Announcement of the winning team of the Hackathon organised on the theme of Education and Intellectual Property

Quelques
**campagnes de
sensibilisation**
des consommateurs
aux effets et
conséquences
de la contrefaçon
de l'Unifab



2012



2013



2014



2015



2016



2017



2018



2019



2020



2021



Christian Peugeot, Président de l'Unifab / *Chairman of Unifab*
Delphine Sarfati-Sobreira, Directrice Générale / *General Director*
Régis Messali, Directeur de la communication et du développement /
Communication and development Director
Rémi Mulemba, Chargé d'affaires publiques et juridiques / *Legal and public
affairs Officer*
Agnès Hammaecher, Responsable administrative et comptable / *Administrative
and accounting manager*
Nathalie Toussaint, Office Manager / *Office Manager*
Sophie Yin, Directrice du Musée de la Contrefaçon / *Museum of Counterfeiting
Director*



1872 - 2022

